

Le Courrier des incroyables

Conseils de Révision

Actualités de juillet-août 2004

—oooOOO\$\$\$\$OOOooo—

SOMMAIRE

LE SORT DES RÉVISIONNISTES RÉPRESSIONS, LIBÉRATIONS, ÉVASIONS

RAMI ÉCRASE LES SIONISTES

NOUVELLES DE ZÜNDEL

LEVÉE D'ÉCROU

La peine de prison du négationniste Jean Plantin a été annulée

Une quatrième victoire pour l'éditeur révisionniste Jean Plantin, par Robert Faurisson

Un mandat d'arrêt lancé contre René-Louis Berclaz, par Stéphanie Pythoud

Pourquoi nous combattons

LE MANIAQUE AUTEUR DE LETTRES DE MENACES ARRÊTÉ

POINT D'ARGENT, POINT DE SUISSE

REPRESSION ANTI-RÉVISIONNISTE EN ESPAGNE

RÉVISIONNISTE ARRÊTÉ AU JAPON

L'Internet de plus en plus net

L'OSCE ne décide pas de mesures concrètes contre le racisme sur Internet

EUTHANASIE, par Robert Faurisson

LIBERTAIRES EN TOC

RÉVISIONNISME DE PACOTILLE

MANUEL DU DÉLANAUTE

A BAS LES ARABES

ETNOGRAPHIE DES JUIFS POLONAIS

UNE EMBARRASSANTE FOLDINGUE

LES CREVURES VOUS SALUENT BIEN

LES TUEURS S'INQUIÈTENT

La Cour de cassation confirme le refus d'extrader trois jeunes Basques français en Espagne

Les multiples visages de la haine raciste sur Internet, PAR Jean-Yves Camus, policiertologue

Le rapport sur le négationnisme à Lyon-III promis pour septembre

UTILES PRÉCISIONS

VAINDE HACHÉE

U.S. tipped to Holocaust in '42, By Richard Willing,

RENÂCLEMENTS

Israel Will Prosecute Holocaust Deniers, By NINA GILBERT

PUBLICATIONS

ANNEXE (EN ANGLAIS ET EN SUÉDOIS) : Ahmed Rami acquitted

Si vous voulez, la liberté d'expression est l'incitation à la haine raciale. Alain Finkelkraut [...]

Il est des recherches qu'il est mieux de signaler à la curiosité des autres chercheurs que d'entreprendre soi-même.
Gustave Guillaume, linguiste.

Les affaires d'Allemagne de nos jours voient les faux ou les fantaisistes témoins pulluler.
Dr. J.-Y. Mathez, de Suisse (1964)

Bill Clinton is getting \$12 million for his memoirs. His wife Hillary got \$8 million for hers. That's \$20 million for memories from two people who for eight years repeatedly testified, under oath, that they couldn't remember anything.

LE SORT DES RÉVISIONNISTES RÉPRESSIONS, LIBÉRATIONS, ÉVASIONS

RAMI RELAXÉ
FRÖHLICH RELÂCHÉ
BOBBY FISHER ARRÊTÉ
ZÜNDEL EMPRISONNÉ
ESPAGNOLS ARRÊTÉS
PLANTIN PRISON CASSÉE
BERCLAZ EXILÉ
REYNOUARD CONDAMNÉ
TÖBEN MENACÉ
L'ABBÉ PIERRE DÉCORÉ
VAUTIER INTIMIDÉ

RAMI ÉCRASE LES SIONISTES

Ahmed Rami, directeur de Radio Islam à Stockholm (<<http://www.radioislam.org>>), communique:

Suite à de fortes pressions exercées par le "lobby" (qui officiellement n'existe pas!), le procureur général suédois avait engagé, en septembre 2002, des poursuites judiciaires contre Ahmed Rami (fondateur de Radio Islam à Stockholm) accusé d'avoir critiqué les juifs sur le site Internet abbc.net; une perquisition avait été effectuée à son domicile. Aujourd'hui, 28 juin 2004, après une très longue enquête policière, le juge d'instruction du tribunal de Stockholm vient de rendre publique une décision du Parquet suédois concluant au **non-lieu et à l'annulation des poursuites judiciaires** contre Ahmed Rami. Cette décision a été motivée par l'absence de preuve. C'est pour ce même motif qu'Ahmed Rami avait été relaxé dans le passé par le tribunal de grande instance de Paris à la suite d'une action lancée par l'Union des étudiants juifs de France.

En annexe, nous avons réalisé un petit dossier avec des articles de journaux suédois, en anglais et en suédois.

28 Juin 2004: RAMI ÉCRASE LES SIONISTES

Le juge Pierre Blais vient de rejeter toutes les citations à comparaître déposées par l'avocat de Ernst Zündel, Me Peter Lindsay:

- Au sujet de l'assignation du juge Lauren Marshall, le juge Blais a estimé que la comparution de cette femme, qui a connu et défendu Ernst Zündel il y a vingt ans, n'apporterait pas grand-chose...

- Au sujet de l'assignation d'Andrew Mitrovica, auteur d'un livre (*Covert Entry*) révélant que le CSIS était au courant de l'envoi du colis piégé au domicile d'E. Zündel en 1995, le juge Blais a estimé que faire comparaître cet auteur ce serait menacer la liberté de la presse !

-Quant à la comparution du représentant du Congrès juif canadien et de celui du B'naï B'rith Canada, qui, aux yeux de Zündel et de son avocat, avait pour but d'apporter la preuve que ces organismes l'avaient persécuté pendant vingt ans et avaient tiré les ficelles dans son kidnapping, le juge Blais a estimé que leurs interventions éventuelles auprès du gouvernement font partie de l'"exercice légitime dans une société ouverte et démocratique".

Autrement dit, le juge Blais (ancien patron du CSIS, rappelons-le) prendra sa décision finale et irrévocable non seulement à partir de renseignements secrets que Zündel et son avocat ne peuvent même pas contester puisqu'ils les ignorent, mais en outre n'aura pas même accepté la comparution de ces quatre témoins qui, pour Zündel, revêtaient une immense importance.

Le 27 juin Ingrid Zündel commente:

"Les avocats de E. Zündel ont déposé leur dossier devant la Cour suprême du Canada mais Ernst prédit maintenant - en tout cas c'est ce qu'il m'a dit hier soir - qu'on va le mettre dans une espèce de quarantaine et que le juge Blais finira par le déclarer "terroriste" en plein milieu de son procès et en tout cas AVANT que la Cour suprême ait eu la moindre chance d'examiner son cas. Le Canada dira alors, comme l'ont fait les Etats-Unis [le 11 juin, quand Ingrid et ses avocats sont passés devant la cour d'appel de Cincinnati]: 'Il est parti! Que voulez-vous que nous fassions? Nous n'avons pas juridiction sur l'Allemagne!'

Il y a quelques jours Ernst m'a dit: 'Toute cette "guerre contre le terrorisme" c'est en fait une guerre contre les ennemis de l'Israël. Cet Etat n'est pas viable. C'en est fini pour eux - et ils le savent. Toi et moi nous nous trouvons en pleine agonie du Vieil Ordre Libéral. C'est difficile d'assister à une mort, mais il en renaîtra quelque chose de nouveau et de meilleur.' "

LEVÉE D'ÉCROU

Mis en prison à Vienne le 21 juin 2003, Wolfgang Fröhlich (53 ans), ingénieur diplômé, spécialiste des procédures de désinfection chimique, a été remis en liberté le 9 juin 2004. Il avait été condamné à trois ans de prison, dont un an ferme, pour avoir écrit qu'il n'avait pas pu exister de chambres à gaz d'exécution au Zyklon B.

Il a été détenu dans des conditions particulièrement dangereuses pour sa santé.

Il vient de retrouver sa femme et sa famille. Il est sans ressources. Il a perdu son emploi. Il cherche du travail. On peut l'aider en écrivant à :

Herrn Dipl.-Ing. W. Fröhlich
Mauerbachstr. 37/13
A 1140 WIEN (Autriche)

COUR D'APPEL

Le 15 avril 2004, après avoir décrit la façon dont s'était déroulé, la veille, le procès en appel contre Vincent Reynouard poursuivi pour "apologie de crime de guerre", nous terminions par ces mots:

"La cour a mis l'arrêt en délibéré au 9 juin, soit... le jour du 60e anniversaire des pendaisons de Tulle et la veille du 60e anniversaire du massacre d'Oradour! Une date rêvée pour faire un exemple..."

On mesurera la sérénité de la justice dans la décision rendue ce matin même:

- La peine de prison est doublée: deux ans de prison dont six mois ferme;
- Il devra verser 1.000 euros de dommages-intérêts à chacune des trois parties civiles;
- La confiscation des dossiers sous scellés est confirmée: V. Reynouard ne pourra pas récupérer les précieuses archives qui lui avaient été prises par la police belge lors d'une perquisition à son domicile;

- L'amende est supprimée en raison des charges familiales du condamné (Vincent Reynouard est père de 4 garçons, bientôt un cinquième);
- L'interdiction de séjour sur le territoire de la Haute-Vienne est levée car, semble-t-il, elle était illégale;

Reynouard a immédiatement formulé un pourvoi en cassation.

LA COUR DE CASSE DÉCONFIT LES LYONNAIS

La peine de prison du négationniste Jean Plantin a été annulée

La Cour de cassation a cassé, sans renvoi, la condamnation de l'universitaire à six mois ferme. [**Plantin n'est pas un "universitaire"**]

La décision date du 27 avril, mais elle vient seulement d'être notifiée à l'intéressé : la Cour de cassation a annulé, sans renvoi, la condamnation à six mois d'emprisonnement ferme prononcée en juin 2003 contre l'éditeur de thèses négationnistes Jean Plantin.

Le 25 juin 2003, la cour d'appel de Lyon avait révoqué en totalité le sursis avec mise à l'épreuve dont bénéficiait l'universitaire. La cour infligeait ainsi, pour la première fois en France, une peine de prison ferme à un militant négationniste.

M. Plantin, 38 ans, avait été condamné en juin 2000 pour contestation de crimes contre l'humanité. La cour d'appel avait alors confirmé la peine de six mois de prison avec sursis prononcée en première instance, et à deux reprises, par le tribunal de grande instance de Lyon, tout en assortissant la sanction d'une mise à l'épreuve de trois ans. Durant cette période, il était interdit à M. Plantin de continuer à être éditeur. Cette décision avait d'ailleurs été confirmée en mars 2001 par la Cour de cassation.

En 2003, la cour d'appel avait constaté [**sur la dénonciation des officines de délation**] que le condamné continuait ses activités et qu'il refusait de payer les amendes et indemnités qu'il devait aux parties civiles.

Les éditions Akribeia, domiciliées chez Jean Plantin et sa mère, avaient notamment publié dans l'intervalle *La Guerre d'après-guerre des Alliés contre le peuple allemand* et la revue *Etudes révisionnistes*, diffusant les thèses de Robert Faurisson, lui-même condamné en 1998 pour contestation de crimes contre l'humanité.

M. Plantin avait aussi continuer de diffuser ses idées sur Internet par l'intermédiaire d'un site domicilié aux Etats-Unis, nommé **l'Association des anciens amateurs de récits de guerre et d'holocauste** (*Le Monde* du 29 janvier 2002). [**Un pur fantasme des illuminés du Monde, que nous démentons formellement, une fois de plus.**]

Révoquer le sursis

L'association SOS-Racisme et la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) avaient alors saisi le juge de l'application des peines pour lui demander de révoquer le sursis. Le Cercle Marc-Bloch, une association de lutte contre le négationnisme, avait aussi demandé au procureur de la République de "prendre les mesures qui s'imposent pour mettre le réseau Plantin définitivement hors d'état de nuire". Le tribunal puis la cour d'appel de Lyon leur avaient donné raison.

Ces deux juridictions ont eu tort, estime la Cour de cassation dans son arrêt du 27 avril. La Cour n'annule pas la condamnation pour contestation de crime contre l'humanité prononcée en 2000, mais la révocation du sursis qui avait transformé la sanction en peine d'emprisonnement ferme. Les magistrats de la haute juridiction soulignent que le sursis avec mise à l'épreuve "n'est applicable qu'aux peines d'emprisonnement prononcées en raison d'un crime ou d'un délit de droit commun". Or, comme l'a fait valoir M. Plantin dans son mémoire, la contestation de crimes contre l'humanité ne relève pas du droit commun mais de la loi sur la presse du 29 juillet 1881.

La Cour de cassation rappelle donc que "nul ne peut être puni d'une peine qui n'est pas prévue par la loi" et que "ce principe d'ordre public constitue une exception péremptoire qui doit être relevée par le juge à tous les stades de la procédure".

Appelés à se prononcer sur la révocation du sursis, les juges de la cour d'appel de Lyon, eux, avaient estimé que seule importait la violation des obligations imposées à

l'éditeur. "**Les juges**, dit la Cour de cassation, qui étaient tenus de se prononcer sur la légalité de la peine, **ont méconnu le sens et la portée des textes.**"

Pour M. Plantin, qui continue à diffuser des écrits antisémites et négationnistes, **c'est une seconde victoire**. En juin 2003, le tribunal administratif lui avait restitué le DEA et la maîtrise d'histoire que les universités lyonnaises avaient annulés sous la pression des associations étudiantes et antiracistes.

Nathalie Guibert
Le Monde, 22 juillet 2004

NOTE SOUS JUGEMENT

Une quatrième victoire pour l'éditeur révisionniste Jean Plantin

par Robert Faurisson

Coriace autant que sagace, l'éditeur révisionniste Jean Plantin vient de remporter une quatrième victoire contre la meute des cliques, des clans et des coteries qui, à son de trompe médiatique, lui donnent la chasse depuis tant d'années.

Ses trois premières victoires remontent à l'an dernier. Il les a remportées successivement d'abord contre SOS Racisme, puis contre le président de l'Université Lyon III et, enfin, contre le président de l'Université Lyon II. Le 17 juin 2003, grâce à des décisions du tribunal administratif de Lyon, il s'était vu restituer à la fois sa maîtrise d'histoire et son diplôme d'études approfondies d'histoire. Les juges avaient alors précisé que, contrairement aux assertions des parties adverses, assertions reprises en chœur par les médias, J. Plantin n'avait commis aucune fraude. Ils avaient ajouté qu'aucune irrégularité n'avait entaché la composition d'un jury. Ils étaient même allés jusqu'à prononcer que le président de l'Université Lyon II, dans sa réponse écrite à J. Plantin, avait diffamé ce dernier et ils avaient, en conséquence, ordonné la suppression des propos diffamatoires. Dans ces trois affaires J. Plantin avait reçu l'appui d'un spécialiste lyonnais du droit administratif.

Cependant, dans une autre affaire de nature révisionniste, une semaine plus tard, J. Plantin subissait une grave défaite. Le 25 juin 2003, la cour d'appel de Lyon (la 7e chambre, présidée par M. Dominique Fournier), le condamnait à six mois de prison ferme. Les médias dans leur ensemble donnaient libre cours à leur satisfaction. Sous la signature de Fabrice Arfi, *Lyon-Figaro* titrait le lendemain : « Jean Plantin condamné à nier en prison ». *Le Monde*, quant à lui, expliquait que le condamné l'avait bien cherché : « C'est la première fois en France qu'un négationniste est condamné à de la prison ferme. Malgré une mise à l'épreuve qui lui interdisait d'exercer son métier [pendant trois ans !], Jean Plantin avait continué à diffuser textes et revues [*Etudes révisionnistes, Tabou*], grâce à sa maison d'édition Akribeia et en utilisant Internet. »

Or, soudain, dans un arrêt sec comme un coup de trique, la Cour de cassation vient de casser l'unique décision de juges lyonnais qui, on le voit, avaient voulu réprimer l'hérésie par une condamnation au chômage (un *Berufsverbot* de trois ans) ou à la prison ferme. La Cour de cassation, en la circonstance, casse cette décision, l'annule et cela sans autre forme de procès, sans même un renvoi devant une autre juridiction. Mieux : **elle administre au juge Dominique Fournier et à ses conseillers une volée de bois vert**. En propres termes elle les blâme d'avoir « méconnu le sens et la portée de [certains textes de loi] » ainsi que le sens et la portée du « principe [de droit selon lequel] nul ne peut être puni d'une peine qui n'est pas prévue par la loi ».

C'est précisément sur ce point que, dès le début de cette longue affaire, J. Plantin n'avait cessé, lui, le profane, d'appeler l'attention de tous les magistrats professionnels. Fin lecteur du *Dalloz*, il leur avait fait remarquer que le sursis avec « mise à l'épreuve » n'était pas applicable à son cas et qu'en conséquence il ne se plierait pas aux oukases de ses juges-accusateurs le condamnant à trois ans de cessation d'activité éditoriale. La Cour de cassation lui donne entièrement raison : elle prononce que les faits poursuivis au titre de la loi antirévisionniste (dite loi Fabius-Gayssot) constituent « **des infractions en matière de presse et comme telles assimilées à des infractions politiques** » ; elle ajoute qu'en conséquence on ne saurait infliger au coupable éventuel une « mise à l'épreuve ». J. Plantin,

cette fois-ci, a dû se défendre seul, par écrit, devant la cour de cassation mais non sans bénéficier de la très active coopération de M^e Eric Delcroix.

Sous la plume d'Yves Alègre, *Le Progrès* de ce jour titre : « La Cour de cassation annule la condamnation de Plantin. » Le journaliste ne parvient pas à cacher son dépit et en vient à commettre une série d'erreurs sur l'affaire Plantin ; par exemple, il ose affirmer que l'arrêt Dominique Fournier aurait été cassé pour « vice de bonne forme juridique ». Il n'en est rien. Le réel motif est grave. Il touche au fond même : **trois magistrats lyonnais ont, de manière patente, ignoré ou bafoué la loi**, cette loi que nul n'est censé ignorer !

Sous la signature de Nathalie Guibert, *Le Monde* portant la date du 23 juillet titre : « La peine de prison du négationniste Jean Plantin a été annulée / La cour de cassation a cassé, sans renvoi, la condamnation de l'universitaire à six mois ferme ». Le contenu de l'article n'appelle de réserve que sur des points mineurs et sur le fait que J. Plantin, qui est révisionniste, se voit affubler du sobriquet de « négationniste » diffusant des « écrits antisémites et négationnistes ».

L'arrêt de la Cour de cassation remonte au 27 avril 2004. C'est par hasard que, le 21 juillet, J. Plantin en a appris l'existence et le contenu. Le scandale est que le procureur général de Lyon, François Falletti, dont c'est pourtant la charge, ne lui a toujours pas notifié un arrêt maintenant vieux de près de trois mois. **[Fallo, en italien, c'est une "faute"...]**

Aux éditions Akribia (45/3, route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval) on peut demander le catalogue de leurs publications, parmi lesquelles figure une plaquette intitulée *Le Déshonneur de trois magistrats lyonnais (Dominique Fournier, Jean-Luc Gouverneur, Marie-Odile Théoleyre)*, 8 euros, franco de port. Edité en octobre 2000, l'ouvrage constituait, il y a déjà quatre ans, une remarquable analyse du comportement de magistrats lyonnais qui se retrouvent, en toute justice, aujourd'hui stigmatisés par la Cour de cassation.

NB : La Knesset vient d'adopter à l'unanimité une loi permettant de réclamer l'extradition vers Israël, aux fins de jugement par un tribunal juif, de toute personne se rendant coupable en quelque point du globe que ce soit, de « déni de l'Holocauste » (Nina Gilbert, « Global Holocaust-deniers bill passed in Knesset », *The Internet Jerusalem Post*, July 20, 2004). Par ailleurs, le même jour, un membre de la Knesset, Eliezer Cohen, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création, en Israël, d'une Cour internationale des crimes commis contre des juifs. Là encore, l'extradition vers Israël serait possible de tous les points du globe et viserait des individus, des organisations, des firmes ou des médias. Amendes, prison et même peine de mort seraient possibles (Arik Bender, « Bill calls for establishment of international court of anti-Semitic crimes », *Maariv international*, July 21, 2004).

22 juillet 2004

COUCOU À LA SUISSE

Un mandat d'arrêt lancé contre René-Louis Berclaz

RLB a quitté son domicile veveysan sans laisser d'adresse, à l'heure de purger une peine de prison de dix mois. Une nouvelle enquête pénale est ouverte contre lui pour discrimination raciale.

par Stéphanie Pythoud

[...] A l'heure actuelle, la dernière trace laissée par le fugitif est probablement son nom sur le bulletin de décembre 2003 de *Vérité & Justice*, à titre de rédacteur responsable. **[Signalons à cette pythounisse que le bulletin en question paraît tous les mois, avec une régularité de montre suisse, et que l'éditeur responsable y fait figurer son nom en toutes lettres.]** Une case postale à Vevey est mentionnée pour la correspondance sur la publication diffusée par un site internet hébergé aux Etats-Unis. Celui-ci propose la série complète des bulletins de l'association dissoute. **[elle oublie seulement de donner l'adresse du site: <www.verite-justice.com>]**

La justice fribourgeoise doit être d'autant plus pressée de retrouver la trace de René-Louis Berclaz qu'une nouvelle procédure pénale pour discrimination raciale **[on ne sait pas ce que ces termes signifient dans la verte Helvétie. Ce bulletin ne parle pas de races...]** a été ouverte contre lui. Le juge d'instruction Michel Favre a ouvert l'enquête à la suite d'une

dénonciation d'une personne ayant reçu le bulletin de juin 2003 de *Vérité & Justice*. Le magistrat fribourgeois compte auditionner le révisionniste dès qu'il aura été arrêté par le Service pénitentiaire. [**Il peut boire beaucoup d'eau fraîche.**] Parallèlement, une enquête pénale contre inconnu a été ouverte par le Parquet de Genève et une autre à Lausanne après la distribution de tracts négationnistes dans les deux villes au début de l'année. [...]

Par l'intermédiaire de son responsable, Johanne Gurfinkiel, la coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) a pris contact avec Doris Cohen-Dumani, directrice de la Sécurité publique. [**C'est plus simple comme ça. Tout se passe entre amis. On comprend soudain que la plaque "CH" sur les voitures doit vouloir dire "chui".**] La CICAD lutte contre l'antisémitisme et défend l'image d'Israël lorsqu'elle est diffamée. [**Ils doivent avoir du boulot...**]

La Liberté, bien mal nommée, 23 et 24 janvier 2004.

Voir aussi *La Gruyère du 22 janvier*. Ces journalistes à la pointe de l'information croient que Jürgen Graf est réfugié en Iran. Berclaz aussi, sans doute.

PERSÉVÉRANCE

Voici l'édito de *Vérité & Justice* (Eugena Kumicica 36, SCG - 24000 Subotica, Serbie et Monténégro), n° 29 de mai 2004:

Pourquoi nous combattons

A dire vrai, selon certains, plus les révélations des chercheurs révisionnistes mettraient en lumière la puissance écrasante autant qu'inhumaine du lobby sioniste, plus ces révélations susciteraient découragement et défaitisme auprès de ceux qui se font encore une certaine idée de la Vérité et de la Justice. Disons que ce combat pour la Vérité et pour la Justice n'est, au fond, ni un droit, ni même un devoir. Il faut, avant tout, y voir un privilège accordé à ceux qui considèrent que la vérité est toujours bonne à dire, et la justice toujours bonne à faire. Nul ne peut vraiment comprendre la profondeur du mensonge qu'en lui résistant, ce qui est la seule conduite à suivre pour ne pas s'en faire le complice implicite. Avouons-le: c'est bien un privilège réel que d'avoir la possibilité de répondre à l'appel de sa conscience en dénonçant "urbi et orbi" les agissements de l'Empire du Mensonge. Le peuple palestinien est bien placé pour le savoir, lui qui est la première victime, avec le peuple allemand, du mythe cruel de "l'Holocauste". Grâce à la toute-puissance de ce mensonge, le peuple palestinien subit une répression sans équivalent dans l'Histoire. C'est, par conséquent, la moindre des choses à faire que de contrer la machine de guerre sioniste en dénonçant ses méthodes, ses mensonges et ses crimes. Pour cela, il faut faire circuler l'information car, contrairement à ce que prétend la police de la pensée, il y a beaucoup à voir à ce sujet!

Certes, les effets d'un tel travail sont difficiles à évaluer. Mais, si ce travail ne se fait pas, on peut être certain qu'aucun effet n'en résultera! (...) Les plaintes, les poursuites pénales et les condamnations prouvent en tout cas que "V&J" dérange fortement un lectorat fidèle, quand bien même ce n'est pas celui que nous recherchons! En tout cas, la répression et la censure sont déjà des indices révélateurs que les censeurs ont bien des choses à cacher. La première fois qu'une personne de bonne foi, mais informée superficiellement quant à certains tabous historiques, lit "V&J", elle est atterrée, suffoquée, et VEUT rester incroyablement! Mais, si elle lit dix numéros, elle est convaincue. Faites-en l'expérience sur vos amis. Sans vous contenter de leur donner un seul numéro, abonnez-les, ou, à défaut, si vous souhaitez contribuer à ce combat, communiquez-nous des adresses de personnes susceptibles de s'abonner.

RLB

Plus récemment, nous avons reçu la circulaire suivante:

Pour que vous puissiez continuer à recevoir *Vérité & Justice*, j'ai dû me transporter sous des cieux plus cléments. Autres cieux, mais même terre, car le combat pour la Vérité et la Justice reste l'objectif d'une identité helvétique retrouvée, car débarrassée de certains tabous historiques qui l'entravent. Il convient, pour revenir à la source de l'identité suisse, de se défaire d'une loi d'exception, l'article 261bis du Code pénal, qui a introduit chez nous une

inégalité de fait entre les citoyens et corrompu les principes pour lesquels le citoyen suisse était prêt à donner sa vie en accomplissant son devoir militaire. C'est la raison pour laquelle "Vérité & Justice" continue son combat depuis un pays où la liberté d'expression n'est pas qu'une vaine formule creuse pour discours de cantine.

La République de Serbie et du Monténégro est sans doute le dernier Etat européen à ne pas disposer d'une loi réprimant le "racisme". C'est donc en toute légalité que je puis y publier ma "Lettre d'exil et de combat de la Résistance identitaire et antitotalitaire", laquelle continue sous une autre dénomination ma précédente "Lettre privée d'informations confidentielles". Par conséquent, les abonnés continueront à recevoir "Vérité & Justice" sans aucun supplément à l'abonnement souscrit à partir du numéro 25, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année en cours.

J'espère que cette nouvelle formule, qui ne fera aucune concession à l'air du temps, vous permettra de comprendre pourquoi la Résistance identitaire et antitotalitaire n'est pas qu'une simple vue de l'esprit, mais bien une nécessité vitale pour la survie du bien public. "Vérité & Justice" persiste et signe, envers et contre tout, sans faillir et sans se laisser abattre. Certes, ce n'est qu'une allumette sur la banquise mais cela vaut déjà mieux qu'un feu de paille. J'ose espérer que "Vérité & Justice" pourra élargir son audience grâce à votre concours actif, par exemple en me procurant des adresses de personnes susceptibles d'être intéressées par ma publication. Je compte aussi sur vous pour recevoir des coupures de presse (datées et référencées), ainsi que des informations inédites que je pourrai publier librement.

Je compte aussi sur votre soutien, car je travaille "sans filet", et le produit de cette publication constitue mon seul revenu. Mais l'expérience est jouable et ne demande qu'à se développer.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité.

René-Louis Berclaz

Mai 2004

Abonnement simple pour 12 numéros (parution mensuelle): 50 FS ou 40 euros
(envoi sous pli discret)

Abonnement de soutien: dès 100 FS ou 80 euros.

Communication IMPORTANTE: Merci de ne plus envoyer de courrier à l'adresse précédente. Pour vous abonner, notre adresse:

Vérité & Justice
Eugena Kumicica 36, SCG
24000 SUBOTICA
(Serbie et Monténégro)

LE MANIAQUE AUTEUR DE LETTRES DE MENACES ARRÊTÉ

L'auteur de lettres de menaces de mort qui ont visé en 2002 et 2003 des personnalités réputées pour leur soutien public à la cause palestinienne a été interpellé et discrètement mis en examen par un juge parisien le 6 février. **Raphaël Schoemann**, 64 ans, a été placé sous contrôle judiciaire. Lors de sa garde à vue, il a reconnu être l'auteur d'une dizaine de lettres contenant une balle de calibre 22 LR avec la mention « La prochaine n'arrivera pas par la poste ».

Des courriers envoyés à José Bové (alors qu'il était en prison), au militant écologiste Alain Lipietz, à l'avocate de Carlos, Isabelle Coutant-Peyre, au cinéaste Eyal Sivan et à d'autres intellectuels.

Un homme froid et décidé

Lors des perquisitions, les enquêteurs ont trouvé des munitions, des enveloppes et des cartes similaires à celles des courriers et une paire de gants de chirurgien. Les enquêteurs ont trouvé un nombre important d'armes, dont une partie détenue illégalement, notamment un fusil à pompe calibre 12, un revolver 22 LR, un fusil Winchester, une visée laser et des munitions. Inscrit à la Fédération française de tir (FFT), le sexagénaire s'entraînait au tir. « Mais ces armes n'ont rien à voir avec l'envoi des lettres », nous a-t-il indiqué. Selon une source proche du dossier, il assure être le seul initiateur des courriers. Il aurait été fortement

marqué par l'expérience de ses parents, internés à l'arrivée des nazis en Allemagne. Il a déclaré au juge : « Ces intellectuels, sous couvert de critiquer l'armée israélienne, propagent des thèses négationnistes et antisémites. Il fallait faire quelque chose », a-t-il précisé au psychiatre. L'expert décrit un homme froid et décidé : « Il a admis les faits reprochés. Il les revendique. Il était lucide lors de leur commission. Il a l'entière responsabilité de sa conduite. » Pour le psychiatre, M. Schoemann devrait donc être renvoyé devant le tribunal correctionnel de Paris.

Christophe Dubois et Jean-Marc Ducos
Le Parisien, mardi 25 mai 2004

Certains d'entre nous ont reçu les missives de ce pauvre type. Dans un cas, il avait même oublié la balle. Les débiles de cette espèce ne sont pas dangereux. Ce ne sont pas les chiens qui aboient qui mordent.

QUESTIONNEMENT

Dans la Circ. 2004-084 (BOEN n° 21 du 27.05.04, pp. 1043 sqq) d'application de la Loi 2004-228 du 15.03.04 (JO du 17.03.04) sur le "Port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics", on peut lire :

"Si certains sujets appellent de la prudence dans la manière de les aborder, il convient d'être ferme sur le principe selon lequel aucune question n'est exclue a priori du questionnement scientifique et pédagogique."

Ce sont Faurisson et Reynouard qui vont être contents

POINT D'ARGENT, POINT DE SUISSE

Lors d'un séjour en Allemagne en 1999, Fredrick Töben, directeur de l'Adelaide Institute (Australie), avait été mis en prison en plein milieu d'une simple visite privée, faite d'ailleurs à son initiative, au procureur de Mannheim, Hans-Heiko Klein. Après sept mois de détention provisoire dans ce pays, un procès avait eu lieu le 8 novembre 1999 et il avait été condamné à 10 mois de prison pour "diffamation de la mémoire des morts" et "incitation à la haine raciale" sur son site. Son avocat, Ludwig Bock, dont la plaidoirie en défense d'un autre révisionniste (Günther Deckert) avait auparavant valu une sanction disciplinaire et une forte amende, avait, en accord avec son client, adopté une tactique inattendue: **il était resté coi du début à la fin du procès.**

F. Töben avait fait appel de ce jugement du tribunal de Mannheim et la Cour de Karlsruhe avait, en effet, estimé en décembre 2000 que le jugement devait être revu puisque l'intéressé n'avait pas pu être défendu de manière correcte. La révision du procès devrait avoir lieu en juillet 2004 à Mannheim. Voici la lettre ouverte que F. Töben adresse le 22 juin au juge de Mannheim chargé de son affaire:

LETTRÉ OUVERTE AU JUGE ADAM

Chambre n° 6
Tribunal correctionnel
Mannheim, Allemagne

Monsieur le Juge,

Puisque l'heure approche de la révision de mon procès qui doit avoir lieu en juillet 2004 je tiens à me reporter au récent courriel que je vous ai adressé.

Dans mon courriel du 24 mai 2004 je vous ai posé un certain nombre de questions qui, entre autres, concernaient l'inquiétude que j'éprouve devant votre décision de rejeter le choix que j'ai fait de mon avocat, Maître Horst Mahler. A ce jour vous n'avez répondu à aucune de mes questions. De plus, votre décision de refuser que je sois défendu par Me Mahler - Pièces référencées 6 Kls 503 Js 9551/99 - n'est pas justifiée pour les raisons suivantes:

1. Le 28 mai 2004 j'ai appris de Me Michael Rosenthal que vous l'aviez commis pour assurer ma défense. Me Rosenthal y est tout à fait opposé parce qu'il a bien conscience que, vu les règles qui prévalent actuellement dans les tribunaux allemands et qui ne permettent pas aux avocats de s'exprimer librement, il ne lui sera pas possible de me défendre aussi énergiquement qu'il le faudrait. Il vous a donc fait savoir que si vous deviez l'obliger à assurer ma défense, il se contenterait d'être présent au tribunal mais n'ouvrirait pas la bouche. Me Rosenthal a rappelé que c'était ce qu'avait fait mon premier avocat, Me Ludwig Bock, parce qu'il n'avait pas voulu faire l'objet de la part du procureur d'une mesure disciplinaire comme cela avait été le cas quand il avait assuré la défense de Günter Deckert quelque temps avant de devenir mon propre avocat. [Rappelons qu'en plus de la sanction disciplinaire Me Bock avait aussi été condamné à une forte amende!]

2. Il est évident, à partir des commentaires de Me Rosenthal, qu'il ne vous est pas possible de garantir que je puisse être défendu correctement puisque n'importe quel avocat allemand risquerait d'être à son tour poursuivi; or les juges d'appel de Karlsruhe ont estimé que ma défense en première instance n'avait pas été assurée dans les règles.

3. Si ce procès en révision devait aboutir à ce que mon avocat n'ouvre pas la bouche, on se retrouvera dans la même situation que la dernière fois, où le jugement de Mannheim de novembre 1999 qui m'avait condamné a été cassé en appel à Karlsruhe en décembre 2000 et me vaut aujourd'hui d'être renvoyé devant vous, à Mannheim.

4. Bien que Me Horst Mahler, à la suite d'une décision récente d'un tribunal de Berlin, ait fait l'objet d'une interdiction d'exercer la profession d'avocat dans quelque affaire que ce soit, je me permets de vous demander de créer un précédent juridique et de lui permettre d'assurer ma défense. Vous comprendrez d'autant mieux la raison qui m'amène à demander d'être défendu par Horst Mahler que vous aurez remarqué le courage que cet homme manifeste dans son propre procès devant le tribunal de Berlin.

5. Puisque, comme l'a déclaré sans ambage Me Rosenthal, pas un avocat allemand ne pourra avoir l'audace de me défendre de manière vigoureuse, il serait injuste de votre part d'obliger ce dernier à être mon avocat - ni lui ni aucun autre, mis à part Horst Mahler! A ma connaissance, Horst Mahler est le seul et unique avocat allemand - j'insiste: le seul et unique avocat allemand - qui puisse avoir le courage de défendre avec énergie les allégations qui me sont reprochées. Il est le seul aujourd'hui à pouvoir intégrer ces allégations dans ma façon de voir le monde - ma Weltanschauung - et qui accepte de le faire.

6. Dès que vous aurez réussi à faire en sorte que Horst Mahler assure ma défense, je me mettrai à votre disposition pour ce procès en révision à Mannheim.

Sincèrement
Dr Fredrick Töben
Adelaide, 22 juin 2004

REPRESSION ANTI-RÉVISIONNISTE EN ESPAGNE

Le 25 mai dernier, trois membres de l'association culturelle 'Circulo de Estudios Indoeuropeos' (Cercle d'Etudes Indo-européennes) ont été arrêtés par la police régionale de Catalogne.

Le C.E.I. est une association culturelle légale, inscrite au registre des associations du Ministère de l'Intérieur espagnol et toutes leurs publications et magazines font l'objet d'un dépôt légal et disposent d'un ISBN. Il a des délégués en Catalogne, à Madrid, en Andalousie, à Valence, à Guadalajara, dans les Asturies et aussi au Mexique.

Les trois personnes arrêtées sont : **Ramon Bau**, 56 ans, président du CEI, membre dans le passé de l'organisation NS espagnole CEDADE qui, entre autres activités, a aidé dans les années 60 et 70 à publier des livres qui étaient interdits dans les autres pays européens. En plus d'être un homme respectable, qui n'a jamais prononcé aucun discours ou écrit en faveur d'actions violentes, il est un camarade bien connu dans d'autres pays et publie le magazine 'Bajo la Tirania' (Sous la Tyrannie); **Oscar P.G.**, 27 ans, délégué régional du CEI en Catalogne et propriétaire de la librairie Kalki, qui a également été la cible d'une rafle de la police en juin 2003 et qui attend son jugement dans cette affaire; et **Carlos G.S.**, 35 ans, membre du CEI et chroniqueur régulier dans les magazines de ce dernier.

[...]

Sites de la librairie et de l'association culturelle :
<<http://www.libreria-kalki.com>>

<<http://www.ceindoeuropeos.com>> (temporairement hors service)

FAUX E-MAILS

Ils se multiplient. Germar Rudolf dénonce le procédé:

Also please be aware that this email comes from an anonymous email account <texastea_oil@yahoo.com>, which means that the originator does not want and can not be identified. An authentic source would enable readers to identify it.

I ask everybody to refrain from distributing this interview unless clearly marked with an introductory note that this is a forgery.

I will not comment on its contents, because I do not waste my time reading and analyzing these phantasies.

Mais il diffuse des canards à propos de David Irving, et il s'acoquine avec des faussaires. Le sens critique n'est pas la chose du monde la mieux partagée. Quand à l'auteur du faux, il se dénonce timidement en disant qu'il faiait ça pour s'amuser...

Ginette Hess-Skandrani, l'infatigable militante de la cause palestinienne, a aussi été victime des faussaires:

4 Jun 2004 20:19:06 CEST

-Des Envahisseurs sévissent sur le web

Après avoir piraté mon ordinateur, mes mails et mon carnet d'adresse, le 28 juin, ils ont adressé un faux message, signé de mon nom et intitulé " deux agents du Mossad en France", qu'ils ont envoyé à de nombreuses associations, collectifs et organisations en n'oubliant pas certains journalistes et en inventant un mail : ginette@hotmail.com.

Ceux et celles qui ont essayé de répondre à ce mail se sont rendu compte qu'il n'était pas en service. Ce mail m'est d'ailleurs complètement inconnu.

J'ai été contactée par plusieurs personnes qui se sont rendu compte de la manipulation et qui m'ont demandé de porter plainte pour usurpation d'identité, Ce que je ne vais pas manquer de faire.

Je viens de récupérer mon ordinateur, et peux de ce fait diffuser ce communiqué dénonçant ces pratiques crapuleuses qui, j'espère ne tromperont personne. Ce sont les mêmes qui nous menacent par téléphone, nous agressent dans la rue ou les lieux publics, nous envoient des balles et des menaces par courrier et colportent des ragots contre tous ceux qui dénoncent le sionisme et soutiennent la résistance palestinienne. Nous savons que notre position "Pour un seul Etat démocratique en Palestine/Israël" dérange beaucoup de monde. Tous ceux qui ont adhéré à l'association dirigée par M. Samy Aldeeb et gérée par une dizaine de personnes dont la diversité est un gage de bon fonctionnement ont reçu des pressions. Nombre de Palestiniens, d'Israéliens de toutes confessions ou agnostiques commencent à rejoindre cette association domiciliée en Suisse. Notre position est dans la continuité de toutes nos luttes anticolonialistes et de revendication de la multiculturalité et de respect des diversités, d'ici et d'ailleurs.

Ginette Hess Skandrani

Paris 4 Juin 2004

On se souvient de mail comique qui annonçait la mort de Serge Thion. Quant à la parodie de la page italienne de l'AAARGH, nous la considérons comme une excellent plaisanterie, dont les auteurs sont d'ailleurs proches du révisionnisme.

<<http://utenti.lycos.it/revisionismovero/argh.html>>

Est-ce que cette époque deviendrait drôle ?

RÉVISIONNISTE ARRÊTÉ AU JAPON

Un révisionniste arrêté !

Bobby Fischer, recherché par la justice yankee pour avoir joué aux échecs en Serbie (Bardèche a fait 6 mois de prison pour 2 articles, l'un sur Stendhal, l'autre sur Flaubert) est arrêté à l'aéroport de Narita, Japon, officiellement pour une histoire de passeport expiré. Il est menacé d'extradition aux USA ou il risque jusqu'à 10 ans de prison. Et on sait par ailleurs ce qu'on est capable de faire au prétexte d'un vulgaire visa, actuellement, au Canada...

Les amis de Bobby Fischer, qui ne dispose pas d'avocat, font passer sur son site officiel cet appel à l'asile politique.

The World Chess Champion Bobby Fischer has been viciously attacked, brutalized, seriously injured and very nearly killed when he was illegally detained and arrested by the Japanese immigration authorities at Narita international airport in Tokyo Japan. Also the Japanese immigration authorities at Narita international airport have illegally detained Bobby Fischer at the Narita airport jailhouse.

Furthermore in collusion with the U.S. government the Japanese immigration authorities have **confiscated and destroyed Bobby Fischer's U.S. passport**. Bobby Fischer is still in jail at Narita airport in Tokyo Japan. Bobby Fischer does not wish to return to the Jew-controlled USA where he faces a kangaroo court and 10 years in Federal prison and a likely early demise or worse on trumped political charges. Nor does he wish to remain in a hostile brutal and corrupt U.S.-controlled Japan.

He urgently requests at immediate offer of political asylum from a friendly third country. Any country wishing to offer Bobby Fischer political asylum should do so immediately at the following address: Miyoko Watai Japan Chess Association, Nishikamata 8-2-1-220, Tokyo 144-0051, Japan Tel & Fax: 81-3-3735-3675 E-mail: info@jca-chess.com

This is a matter of life and death for Bobby. Thank you!

<<http://home.att.ne.jp/moon/fischer/>>

L'arrière-plan de cette affaire semble complexe. Voir

<<http://home.att.ne.jp/moon/fischer/>> On peut même entendre Bobby Fisher parlant à certaines radios. Relevons ce bref passage:

«The so-called "Holocaust" of the Jews during World War is a complete hoax! It never happened. The Jews are liars.

Click here, for the article "Gibson's father says Holocaust was mostly fiction" from "The Japan Times" of February 21, 2004.»

Et encore ceci:

Many people have asked Bobby where they can buy the book *The Secret World Government* by Maj.-Gen., Count Cherep-Spiridovich. We suggest that you try the following bookstore: Omni Publications/Christian Book Club of America P.O.Box 900566 Palmdale, California 93590-0566 U.S.A. Phone/Fax (1)(661)-274-2240 www.omnicbc.com e-mail: info@omnicbc.com

Le meilleur site pour suivre l'affaire (attention, assez anti-Fischer)

<http://www.chessbase.com/newsdetail.asp?newsid=1797>

Rappelons que the Philippine airwaves on September 11, 2001. In an interview broadcast this time by Bombo Radyo, a small public-radio station in Baguio City, Fischer revealed views so loathsome that it was impossible to indulge him any longer. Just hours after the most

devastating attack on the United States in history, in which thousands had died, Fischer could barely contain his delight. "This is all wonderful news," he announced. "I applaud the act. The U.S. and Israel have been slaughtering the Palestinians, just slaughtering them for years. Robbing them and slaughtering them. Nobody gave a shit. Now it's coming back to the U.S. Fuck the U.S. I want to see the U.S. wiped out."

Voir aussi le long article de *The Atlantic Monthly* | December 2002 Bobby Fischer's Pathetic Endgame *Paranoia, hubris, and hatred—the unraveling of the greatest chess player ever* by Rene Chun.

<http://www.theatlantic.com/issues/2002/12/chun.htm>

HAUTES DISTINCTIONS

Pour la première fois, un révisionniste est élevé à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur. Il s'agit de l'abbé Pierre, condamné au silence à la fois par le sabre et le goupillon. Les politocards qui décident d'attribuer ces hochets savent ce qu'ils font. Pour faire bonne mesure, ils ont distingué aussi des adversaires du révisionnisme, comme Jean-Marc Sauvé, ex-directeur des "libertés publiques" et grand interdicteur de livres, ou le juge Courroye de transmission, qui n'a pas vraiment réussi à nous passer par la trappe. Plus amusante est la promotion de Roger-Pol Droit, abusivement qualifié de "philosophe" et de "critique" qui avait pondu un petit poulet au vinaigre, avec la belle Fresco dont il partageait, à l'époque les faveurs et lrs ferveurs. Las, la courtisane étant partie vaquer à d'autres intrigues pour compléter son carnet d'adresse, qu'elle a fort beau, l'infortuné cessa de nous importuner. La drôlerie de la chose est soulignée par la proximité, sur la liste (*Le Monde*, 15 juillet 2004) de Gérard Jugnot, un comique troupière de la pire espèce. Ils n'ont plus qu'à se paxer.

L'ASSAUT JUIF CONTRE NOS LIBERTÉS

L'Internet de plus en plus net

Le pari audacieux de **civiliser l'Internet** a-t-il été tenu par la nouvelle loi sur l'économie numérique ? Cette loi a réactivé le débat sur la liberté d'expression, comme si la tradition républicaine depuis 1881 n'avait pas fixé les nécessaires limites à cette liberté. De fait, il ne s'agissait que de trouver les moyens d'en appliquer les principes à l'Internet, en transposant, bien tardivement, la directive européenne du 8 décembre 2000 sur le sujet.

Trois défis devaient être relevés: celui de la masse des contenus et par conséquent de la difficulté de responsabiliser les hébergeurs, celui de l'abolition de l'espace et donc des «cyberparadis» et, enfin, celui de l'éternelle présence des contenus illicites, donc de la prescription.

D'autres mesures relatives à la sécurisation du commerce électronique ou à la lutte contre le spamming ont été prises, mais le débat a porté sur ces trois défis.

S'agissant du premier, la responsabilité des hébergeurs et des fournisseurs d'accès, le principe a été de ne pas les rendre responsables des sites illicites qu'ils hébergent. Ce principe libertaire, a priori contraire à notre tradition juridique, s'est imposé du fait de l'immense quantité des sites et des pages en cause. Mais le risque des pires dérives et excès a cependant été évité par la possibilité pour chacun de signaler à l'hébergeur un contenu illicite, signalement qui place alors l'hébergeur devant ses responsabilités. L'on retrouve ainsi le principe qui veut que l'éditeur (ici l'hébergeur) décide en connaissance de cause de publier tel ou tel texte. Pour éviter les signalements abusifs, il a été prévu une forte sanction pénale.

Le second défi était celui posé par l'abolition de l'espace sur l'Internet, puisque par un simple «clic» l'on accède à un site hébergé au bout du monde. De ce fait la quasi-totalité des sites illicites est hébergée dans des «cyberparadis». Pour éviter que tout notre ordre juridique, et notamment la répression de l'apologie des crimes contre l'humanité, de l'incitation à la haine raciale, de la pornographie infantine, les atteintes aux droits d'auteur..., restent lettre morte, une solution équilibrée a été imaginée : elle consiste à confier à l'autorité judiciaire - gardienne des libertés - la possibilité de faire cesser l'accès au contenu illicite en s'adressant directement aux fournisseurs d'accès. Ceux-ci sont en effet

les seuls agents efficaces : c'est par leur intermédiaire obligé que l'on accède au réseau et ils sont dans la quasi-totalité des cas situés sur le territoire national.

Le dernier défi était lié à l'éternelle présence des contenus sur le réseau, accentuée par l'efficacité redoutable des moteurs de recherche. Ces contenus peuvent justifier un droit de réponse ou porter atteinte aux droits des tiers, par exemple en les diffamant, ouvrant droit à une action judiciaire. La prescription de trois mois, à compter de la publication, instaurée pour ces actions par la loi 1881 avait une justification évidente car il s'agissait alors de répondre d'infractions commises dans des textes publiés dans la presse quotidienne et «on ne relit jamais le journal de la veille». Mais, sur l'Internet, la publicité d'un texte s'accroît avec le temps. D'où la solution imaginée par le législateur tant pour le droit de réponse que pour les actions judiciaires : il a conservé le délai de prescription de trois mois mais a prévu que ce délai ne démarre qu'à compter de la date à laquelle cesse la mise à disposition du message sur le réseau. Pour les textes d'abord publiés sur papier avant d'être mis en ligne, ce qui est le cas de nombreux journaux, le législateur a prévu que la prescription reste acquise lorsqu'ils sont ensuite diffusés en ligne. L'on peut craindre que cette mesure favorable à la presse soit la porte ouverte à des abus : une publication papier confidentielle destinée à faire courir la prescription, puis la mise en ligne définitivement intouchable. Il eût été préférable de limiter le bénéfice de la prescription acquise aux seuls sites d'archives.

Même si l'on peut regretter cette timidité et certaines formulations laborieuses qui rendent sa lecture difficile, la nouvelle loi a su s'inscrire dans la tradition juridique française tout en s'adaptant aux nécessités de la lutte contre les formes de délinquance propres à l'Internet.

De son application effective dépendra en bonne part la civilité du XXI^e siècle.

Marc Levy, avocat de la Licra
Libération, 26 mai 2004

VERS UN MONDE MORT

Sur le site de *Libération*, à la date du 11 juin, rubrique "Événements", on peut lire un article intéressant de Eric Aeschmann sur l'évolution actuelle de la liberté d'expression. Intitulé "Une évolution législative créatrice d'interdits" et précédé d'un chapeau précisant: "Désormais la loi dit le bien ou le vrai, exprime des valeurs et des droits spécifiques à un groupe", l'article commence ainsi: "Loi Gayssot contre le négationnisme sur la Shoah; loi reconnaissant le génocide arménien..."

Puis on trouve:

"Sensibilité. Cette évolution législative pose plusieurs autres problèmes. Elle crée des interdits, ce qui n'est jamais souhaitable. De même, elle aborde des domaines où, à l'évidence, elle n'est pas compétente, à l'image de la loi Gayssot sur le négationnisme, qui, souligne la psychanalyste Elisabeth Roudinesco, "ouvrant la voie à ce que le législateur tranche des questions historiques. Or, pour moi, le combat contre Faurisson est une affaire d'historiographie".

Suit alors la conclusion:

"Enfin, de telles lois dessinent une justice où quiconque se sentant agressé par un discours pourra se proclamer victime. "De droits objectifs, valables pour tous, on est en train de passer à une accumulation de droits subjectifs, différents selon le groupe qui en fait la demande", note le constitutionnaliste Guy Carcassonne. Et de mettre en garde: "Subir des atteintes, se sentir agressé, c'est la vie. Un monde où la sensibilité de personne n'est jamais atteinte, c'est un monde à la Huxley, c'est-à-dire un monde insensible." C'est-à-dire un monde mort."

<<http://www.liberation.com/page.php?Article=214203>>

SAUVÉS PAR LE GONG ET LE PREMIER AMENDEMENT

L'OSCE ne décide pas de mesures concrètes contre le racisme sur Internet

Divisés sur la nécessité de légiférer pour lutter contre le racisme sur Internet, les pays de l'OSCE, réunis mercredi et jeudi à Paris, ont parié sur la responsabilité des internautes et sur le travail déjà engagé entre ONG et industriels pour faire le ménage sur la Toile.

A l'issue de deux jours de conférence, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a publié un relevé de "conclusions" générales, **mais pas de mesures concrètes**.

L'OSCE appelle notamment à renforcer l'éducation à la tolérance des utilisateurs et à promouvoir la coopération entre tous les acteurs, particulièrement l'action des ONG et associations engagées dans le combat contre la diffusion de la propagande raciste, antisémite et xénophobe sur Internet.

Les deux jours de réunion ont été marqués par le **désaccord persistant entre les Etats-Unis, opposés à toute régulation au nom de la liberté d'expression**, et les pays européens, plus favorables à une politique de contrôle et de sanctions.

Alors que le ministre français de l'éducation, François Fillon, estimait en clôture de conférence que "le mythe d'Internet comme zone de non-droit a vécu", l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OSCE, Stephan Minikes, réitérait l'opposition américaine à "ceux qui pensent que le discours de haine sur Internet doit être supprimé" et prônait la "confrontation sur le marché des idées" pour combattre le racisme.

A défaut de s'entendre sur ce point, les participants ont cherché des terrains d'entente plus généraux et se sont félicités d'avoir au moins lancé une réflexion collective.

Responsabilité des acteurs du Net face au racisme

"Nos discussions ont également révélé de larges terrains de consensus", a déclaré M. Minikes, citant notamment le rôle dévolu aux ONG et à l'industrie du Net, dont des représentants participaient également à la conférence. "Nous soutenons les efforts des organisations privées pour contrôler et découvrir l'expression raciste, antisémite et xénophobe sur Internet", a-t-il déclaré.

Au-delà de la divergence théorique entre les pays, il y a certaines convergences de pratiques, a rappelé Isabelle Falque-Pierrotin, présidente du Forum des droits sur l'Internet. "De nombreux fournisseurs d'accès américains bannissent les contenus haineux, même s'il n'y a pas de législation en ce sens", a-t-elle rappelé.

Une attitude pragmatique également soulignée par Marc Knobel, responsable de l'association "J'accuse". "Même s'il est clair que les Etats-Unis ne prendront pas de mesures coercitives, il y a une évolution depuis le début des années 2000", a-t-il estimé, en citant notamment les efforts du premier moteur de recherche américain, Google, pour référencer ses contenus.

Techniques de filtrage, codes de conduite entre ONG et fournisseurs d'accès, **lobbies d'internautes** exigeant le respect des contrats de la part des industriels d'Internet : "L'ensemble des acteurs s'accorde sur l'idée d'une responsabilité partagée pour lutter contre l'expression raciste sur Internet", a-t-elle dit.

Toutefois, "cette responsabilité ne doit pas empiéter sur la liberté d'expression", a rappelé Suzette Bronkhorst, secrétaire générale de réseau international contre la cyber-haine (INACH). **"Interdire des publications ou des expressions avant qu'elles aient été rendues publiques constitue un puissant outil d'oppression**. Ainsi, les contenus devraient seulement être évalués après publication", a-t-elle indiqué en séance de clôture.

Le Monde, 17 juin 2004.

Comme prévu, ils ont remué du vent. Pour étrangler la liberté d'expression, il leur faut d'abord enchaîner ceux qui réclament la liberté d'exploiter, la liberté de tromper, la liberté d'opprimer, à savoir les grandes compagnies internationale comme expression du capitalisme triomphant. C'est ça qui nous protège, ou nous donne un sursis, en tout cas. Les juifs ont beau enrager, ils ne détruiront pas le capitalisme de leurs blanches mains... Nous prospérons dans les failles de la falaise...

VAINE POURSUITE

René Vautier <comiterenevautier@hotmail.com>
Sent : Monday, June 28, 2004 2:29 PM
To : aaarghinternational@hotmail.com

Non au délit de témoignage.

Réné Vautier, cinéaste connu pour son engagement anti-colonial a été censuré par l'association Confluences. Cette association lui reproche d'avoir témoigné publiquement son amitié en faveur de Roger Garaudy lors de son procès en 1998.

Pourtant René a été clair, il ne partage pas le point de vue de Roger Garaudy sur l'existence des chambres à gaz mais il dit se battre toujours pour que celui-ci ait le droit de s'exprimer.

Ce n'est pas criminel de soutenir un ami de 50 ans devant le tribunal. Nous ne laisserons pas intimider par le terrorisme intellectuel, de ceux qui voudraient nous interdire d'évoquer les crimes de l'Etat d'Israël.

Venez nombreux mercredi 30 juin devant la 17e chambre du tribunal de Paris à 14h30 dire oui à la liberté d'expression, oui à tous les débats, non aux vérités officielles.

-----oooOOO§§§OOOooo-----

EUTHANASIE

La question suivante a été posée récemment au professeur Robert Faurisson: "Disposez-vous d'informations particulières, ou connaissez-vous des sources d'informations sûres concernant les mesures criminelles qui, dit-on, auraient été prises par les autorités hitlériennes en faveur de l'euthanasie, des pratiques abortives, des pratiques de stérilisation (voire d'assassinat) des tarés? Même très courte, votre réponse peut m'être d'un grand secours." Voici la réponse rapide fournie par le professeur à son interlocuteur:

Réponse : Pendant l'été de 1939, Hitler et des personnalités politiques et médicales de premier plan ont mis à l'étude la possibilité d'assurer, dans les cas les plus graves, une "mort miséricordieuse" (*Gnadentod*) à des patients atteints de maladies psychiques ou physiques irréversibles. Dans une courte lettre, datée, ou postdatée, du premier jour de la guerre (1er septembre 1939), Hitler a chargé deux hommes tout à fait remarquables, Philipp Bouhler et le chirurgien Karl Gebhardt, d'organiser avec tout un ensemble de médecins "la garantie d'une mort miséricordieuse aux malades incurables" et cela au terme d'une "analyse des plus critique" de l'état de leur maladie. Dans la pratique, la procédure a été complexe et la décision de mettre un terme à la vie de ces malades n'était prise qu'après l'avis de plusieurs instances, avec possibilité, pour telle instance, de revenir sur la décision d'une autre instance qui avait préalablement cru devoir accorder cette "mort miséricordieuse". La mort était administrée par piqûres de morphine ou de scopolamine (luminal ?). La rumeur a fait état de gazage mais, dans les différents procès dits "de médecins nazis" ou de "médecins de la mort", on n'a jamais prouvé le moindre gazage. En revanche, la rumeur selon laquelle on tuait ainsi des malades a vite circulé dans la population allemande. L'Eglise allemande s'en est émue et, devant ses représentations publiques, l'expérience a été arrêtée vers août 1941.

Interné à Dachau par les Américains, P. Bouhler s'est suicidé le 19 mai 1945. Quant au professeur Karl Gebhardt, il a été pendu par les Américains le 2 juin 1948 au terme d'un procès inique.

Rien ne fouette l'imagination comme les récits de sadisme médical, d'expériences médicales, de stérilisation forcée, d'usines à copuler. Les pratiques inspirées par l'eugénisme et la stérilisation forcée ont existé dans le IIIe Reich mais, dès 1880 et encore plusieurs années après la seconde guerre mondiale, elles ont eu cours en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Norvège, en Suède et en Suisse. C'était un trait des pays les plus modernes. L'un des drames de l'Allemagne est d'avoir été en avance dans bien des domaines comme celui de la chimie, de la médecine, de la protection sociale (institution, remarquable, du Lebensborn pour les filles mères). En revanche, l'Allemagne national-socialiste n'était pas du tout en avance sur son temps en ce qui concernait l'avortement, qu'elle traitait comme un crime, l'image de la mère devant rester sacrée.

Hitler a pu prendre la décision d'accorder cette "mort miséricordieuse" pour plusieurs raisons : la vue, pendant la première guerre mondiale, de blessures atroces sur le champ de

bataille ; la "paralyse des lits d'hôpitaux" par des malades incurables à l'heure où ces hôpitaux allaient être submergés de blessés de la nouvelle guerre ; l'immobilisation, pendant toute leur vie active, d'hommes vigoureux et en pleine santé au service de loques humaines.

Quant aux "expériences médicales", la plus grande prudence est de rigueur. La frontière est floue entre l'admissible et l'inadmissible. Vers 1954, à Metz, au procès du Struthof, un éminent médecin français, interrogé en qualité d'expert, a commencé à charger les professeurs Hagen et Bickenbach ; puis, devant les explications de ces éminents spécialistes sur leurs expériences, il a flanché et il est revenu sur son premier jugement. La salle l'a hué.

Désolé mais je suis submergé de travail et je ne puis poursuivre.

Bien à vous.

RF

mise en circ.: 10 juin 2004

LIBERTAIRES EN TOC

Il est facile de s'affubler de grands mots issus du passé. Ainsi un groupuscule qui se veut l'héritier d'une riche tradition s'intitule-t'il «Alternative libertaire». Paix aux mânes de ceux qui ont combattu sous ce drapeau; rappelons que notre ami Daniel Guérin avait intitulé un de ses livres *Pour un socialisme libertaire*.

A lire le canard de cette ectoplasmique organisation, *Alternative libertaire*, 130, juin 2004, on voit que dans le même mouvement ils protestent contre le fait que la CGT, dans le cortège du 1er mai, a quelque peu tabassé trois jeunes de la CNT, et ils lancent des cocoricos parce qu'ils ont empêché *manu militari* quelques fachos de rendre hommage à l'un des leurs, «mort accidentellement à l'issue d'une manifestation fasciste en mai 1994». Ces gens ont la cervelle trop épaisse pour se rendre compte que la liberté ne se partage pas et que s'ils estiment avoir le droit de la dénier à ceux qui ne leur plaisent pas, ils ne peuvent pas se plaindre que d'autres la leur suppriment.

Ils poussent le grotesque assez loin. Ils réalisent une interview de René Vautier, "cinéaste résistant" qui retrace la carrière d'un anticolonialiste qui a su avoir tous les courages, quand il le fallait, en particulier pendant la guerre d'Algérie. On ne voit pas que les pseudo-libertaires qui font ce canard seraient dotés de la même qualité. Il s'obligent à interpoler une "mise au point" dont la teneur montre comment ces toutous de la gauche bien-pensante cherchent à se distinguer en faisant leur "politiquement correct" où on leur dit de faire:

"René Vautier est connu pour un engagement anticolonialiste et internationaliste que nous ne pouvons que saluer. Il se trouve qu'il a aussi témoigné en faveur de Roger Garaudy, dont l'orientation politique est clairement antisémite et négationniste lors du procès intenté à ce dernier pour contestation de crimes contre l'humanité. Dans le cadre de la publication de cet entretien, nous tenons à préciser que nous en sommes en désaccord, sur ce point, avec l'attitude de René Vautier et que nous combattons radicalement les individus tels que Garaudy qui adoptent et diffusent de telles positions. En tant que telle, l'attitude de René Vautier ne relève cependant pas de l'antisémitisme et du négationnisme, il milite lui-même pour une paix juste et durable entre Palestinien(ne)s et Israélien(ne)s et son combat antiraciste ne fait aucun doute."

Le petits marlous ne sont pas à une contradiction près. Vautier est venu dire à la barre que Garaudy n'était ni antisémite ni négationniste, que ces accusations étaient des calomnies, lancées par les sionistes. et ces pauvres nouille de libertaires reprennent les calomnies justement dénoncées par Vautier. Et ils ont le front de "laver" Vautier de ces mêmes calomnies. Si Vautier est un type "bien" (son combat antiraciste), alors les crétins d'Alternative libertaire sont des pourris, du genre sioniste. S'ils avaient un brin de logique, ils devaient se pendre au premier réverbère.

RÉVISIONNISME DE PACOTILLE

On assiste depuis quelques temps à une opération révisionniste touchant à un sujet qui a une grande importance mythologique pour ce qu'il est convenu d'appeler la culture occidentale, à savoir l'origine des Hébreux. Il a été ainsi longtemps admis que l'hébreu était la "mère" de toutes les

langues. Cette absurdité théologique n'a été dissipée que par les débuts de la linguistique, à la fin du XVIIIe siècle. Mais on peut dire que jusqu'à Buffon, et surtout Boucher de Perthes au XIXe siècle, père de la fouille paléontologique, la Bible fournissait le schéma de l'origine de l'humanité et même de l'univers.

On assiste, sous une forme mineure, au retour de ces billevesées, avec les ouvrages signés par deux frères, Messod et Roger Sabbah, issus d'une lignée de rabbins du Maroc, versés dans les études talmudiques. Ceux-ci ont élaboré une thèse, qui n'est pas franchement nouvelle, mais qu'ils "appuient" sur des éléments pris à droite et à gauche, celle de l'origine "égyptienne" des Hébreux. Le malheureux Sigmund Freud avait déjà fait un grand pas dans cette direction. Grand amateur d'art antique, et de statuettes égyptiennes, le psychologue viennois, ébloui par les découvertes du tombeau de Toutankhamon en 1923 et par la révélation du rôle du pharaon Akhénaton, vers le XIIIe siècle **avant** J.-C, avait cru trouver l'origine du monothéisme juif dans celui du pharaon schismatique, adorateur d'Aton, dieu solaire. Moïse était égyptien et empruntait la religion d'Aton pour le refiler à ses disciples, les futurs juifs. La chute du régime atonien entraînait la fuite hors d'Egypte.

Freud, qui expose ses vues dans *Moïse et le monothéisme*, son dernier livre, le plus mal ficelé, ne s'attarde pas trop sur les éléments de preuve tirés d'une égyptologie de seconde ou de troisième main. Il cherche plutôt à faire un portrait psychologique de la figure de Moïse et à chercher les fondements de la religion. Un paragraphe s'intitule "le retour du refoulé", une notion que nous avons maintes fois opposée à toutes les législations anti-racistes, anti-révisionnistes, anti-tout qui sont à la mode actuellement. Freud s'avance avec précaution, avec beaucoup de points d'interrogation, conscient de proposer une "construction", une hypothèse dont il dit que l'âge (il a 78 ans) ne lui permettra pas de faire la vérification.

Ce n'est pas le cas de nos joyeux lascars juifs marocains. Ils n'y ont pas avec le dos de la cuiller. Ils utilisent eux aussi, une égyptologie de seconde main quand elle n'est pas purement commerciale, adaptée aux besoins pressants du spectateur de télévision consommateur de livres calibrés pour les supermarchés (Christian Jacq et autres producteurs de balivernes). Le plus ahurissant est de les voir faire fonds, pour interpréter la Bible, sur les commentaires de Rachi, un vigneron champenois du XIe siècle **après** J.-C, qui connaissait l'Egypte aussi bien que la Patagonie.

Les Sabbah jouent énormément sur les mots et sur les signes graphiques. Ils ignorent absolument l'histoire pourtant bien répertoriée de la graphie égyptienne et prennent des fragments de graphisme pour en faire des équivalents de lettres hébraïques, elles aussi détachées de l'histoire des graphies des langues sémitiques du Proche-orient, pourtant elle aussi parfaitement répertoriée. **C'est l'arbitraire le plus complet et le plus farfelu.** Ils torturent aussi les mots, les noms, pour faire croire que les mots et les noms hébreux viennent de l'égyptien, ou que l'égyptien vient de l'hébreu, on ne sait plus ce que ce capharnaüm veut dire. Ils cachent soigneusement le fait que l'égyptien appartient à un groupe de langues qui a une origine commune avec le groupe des langues sémitiques et que les rapprochements que l'on peut faire entre toutes ces langues relèvent de la phylogenèse de ces familles linguistiques, présentes, encore aujourd'hui du Golfe persique à l'Atlantique.

Toutes ces âneries partent d'un même point commun: il y aurait une religion monothéiste active à un certain moment de l'histoire égyptienne et le judaïsme serait un monothéisme dès son origine racontée dans ses propres mythes d'origine. Tout cela n'est possible qu'au prix d'une ignorance crasse des réalités historiques et religieuses. L'idée d'«une religion égyptienne» est le sous-produit des premières générations d'égyptologues, peut-être avertie par Hérodote qui s'est contenté d'interroger des prêtres **de Memphis** au Ve siècle **avant**. Le fait est qu'il n'y a pas une, mais des religions égyptiennes, qui, comme au Proche-orient et en Grèce, sont d'abord, essentiellement, des religions locales, dotées de prestiges variés. Akhénaton, 3400 ans avant nous, n'est pas plus monothéiste qu'il n'est social-démocrate ou peintre figuratif. Nous sommes en pur anachronisme.

Quand aux Zébreux, juifs ou protojuifs, il faut bien reconnaître que malgré les contorsions et les trafics des Sabbah, ils n'ont jamais laissé la moindre trace dans la terre limoneuse de l'Egypte et qu'il n'y a donc, après 200 ans de fouilles en Egypte, pas la moindre raison de croire qu'il y a la moindre réalité dans le récit de la sortie d'Egypte et les aventures du jeune Moïse. L'Egypte décrite dans la Bible est un pays imaginaire, sorti de oui-dire et de rumeurs cependant que les sources égyptiennes, pourtant abondantes, ne connaissent aucun hébreu ni aucune circonstance des historiettes racontées dans la Bible. Les archéologues de la Palestine n'en laissent pas beaucoup subsister et il faut donc se rabattre sur l'idée que tout cet édifice de contes et de légendes a été agencé vers le VIIe ou VIe siècle **avant**, au moment où les prêtres du temple de Jérusalem

réformnt la loi (c'est le Deutéronome, la deuxième loi) et instituent le peuple attaché au Temple par une législation raciste: pas de mélange avec les étrangères !

Les frères Sabbah sont une nouvelle mouture du judéocentrisme et du judéolâtrisme. Leur méthode est la vague ressemblance, ou le rapprochement incongru. Ce sont ou des fumistes ou des naïfs incultes. Formés au talmudisme, ils appliquent les méthodes interprétatives qu'ils ont apprises qui consistent à retourner une question autant de fois qu'il est nécessaire pour qu'elle perde toute pertinence et tout rapport avec un contexte qui lui donne sens.

Il est étonnant de voir que certains sceptiques zolocaustique, se laissent prendre à ces pièges grossiers. On a certes le droit de ne pas passer dix ans de sa vie à assimiler les rudiments de l'égyptologie, mais on ne devrait pas se laisser embobiner par le premier charlatan juif venu qui vous prle de choses que vous ne comprenez pas. Toute cette littérature n'a qu'un seul but, idolâtrer les juifs, et qu'une seule destination: la poubelle.

Voir, entre autres, Messod et Roger Sabbah, *Les secrets de l'Exode. L'origine égyptienne des Hébreux*, Jean-Cyrille Godefroi, 2000, en "livre-de-poche".

MANUEL DU DÉLANAUTE

Le **Point de Contact** agit : contre les contenus de pornographie infantine et d'incitation à la haine raciale, en recevant vos signalements de pornographie infantine et d'incitation à la haine raciale. **Notre formulaire vous permet de conserver votre anonymat**, si vous le souhaitez.

Toutefois, si vous nous communiquez votre adresse électronique, cette dernière restera confidentielle et ne sera utilisée par notre équipe que pour vous répondre personnellement.

Qu'advient-il de votre signalement?

Le Point de Contact vous aide à :

1. Comprendre - Connaître les textes pénaux applicables en matière de pédophilie et d'incitation à la haine raciale.

2. Identifier le site litigieux - l'interlocuteur privé ou public qui pourra recevoir votre signalement.

Votre signalement ne sera pas traité de la même façon par un fournisseur d'hébergement, un Point de Contact, ou par les autorités légales.

Pour signaler un **contenu illicite** qui ne relève pas de la compétence du Point de Contact : Nous vous communiquons les coordonnées des **membres de l'AFA dédiées aux contenus illicites** que vous constatez sur Internet

Un Internet plus sûr, cela dépend de chacun de nous : [...]

[Un Internet plus sûr, plus klean, plus juif...]

<<http://www.pointdecontact.net/>>

Enfin un guichet unique pour toutes vos petites délations, anonymes...

A BAS LES ARABES

Édifiant. Épouvantable. Sur des centaines de pages. Même si seulement 314 pages de l'ouvrage sont en réalité consacrées au sujet annoncé, voilà un travail documenté, souvent traduit de l'anglais qui, sans fards, braque les projecteurs sur un sujet actuel et sensible : **l'antisémitisme et le négationnisme qui s'étendent et perdurent dans l'ensemble du monde arabo-musulman**.

Dès le début, le ton est donné par Georges Bensoussan qui dénonce un discours qui "ruine toute possibilité de coexistence", une "fermeture au monde, corrélée à un antisémitisme obsessionnel" le tout basé sur une panoplie multiforme de supports. "Parce que les sermons et les films, les cassettes et les prêches, les émissions de télévision enfin, sont relayés sans difficulté jusque dans les grandes communautés arabo-musulmanes d'Occident, en France et en Belgique en particulier, l'avenir de la paix civile est aujourd'hui compromis en Europe même".

Pour Robert S. Wistrich, "le virus antisémite" a "pris racine dans le corps politique de l'islam à un degré sans précédent". Adaptés à l'écran en 2002 dans un immonde feuilleton égyptien, avec la participation de 400 acteurs, *Les Protocoles des sages de Sion*, le faux grossier bien connu, en sont à leur 60ème édition en langue arabe et sont **en vente libre** en terre d'islam. **[Ici aussi, bouffi !]**

Du Coran (Sourate 5, 85) qui proclame que "l'hostilité la plus forte contre ceux qui croient provient des Juifs et des idolâtres" au Premier ministre palestinien Abou Mazen, auteur d'une thèse de doctorat soutenue à Moscou et publiée sous le titre *Les liens secrets entre les nazis et la direction*

du mouvement sioniste, thèse minimisant à l'extrême la catastrophe de la Shoah, en passant par les hadiths pour lesquels, "les Juifs", qualifiés de "descendants de nains et d'ânes", "conformément à leur nature perfide, ont délibérément causé la mort douloureuse de Mahomet en l'empoisonnant", la cause est entendue : les Juifs sont perfides et malfaisants. Telle est notamment l'opinion du ministre syrien de la Défense, Mustafa Tlass. Dans la préface de son "livre", *Le pain azyme de Sion*, best-seller souvent réédité, on lit avec effroi que "Le Juif peut vous tuer et prendre votre sang pour fabriquer son pain azyme..."

Cette antienne n'a d'égale que celle qui prétend qu'Israël distribue des chewing-gums et des bonbons contenant une substance destinée à corrompre sexuellement les femmes et les enfants arabes, que les sionistes organisent méthodiquement la diffusion du Sida parmi les jeunes Arabes grâce à l'envoi "de jeunes prostituées juives séropositives" ou encore la théorie du général pakistanais Hamid Gul, selon laquelle le Mossad, les services israéliens du renseignement, était l'auteur de l'attentat contre les tours jumelles de New York. Une théorie du complot relayée par le *Jihad Times* de Lahore qui a véhiculé la fable selon laquelle les quelques 4000 Juifs et Israéliens travaillant au World Trade Center avaient reçu une directive secrète de ne pas se présenter au travail le 11 septembre.

Les médias arabes publient les dessins "humoristiques" les plus ignobles et les radios, comme les télévisions, de Damas au Caire en passant par Jérusalem-est, diffusent le tube en vogue : " Je hais Israël".

"Aujourd'hui, affirme, preuves à l'appui, Yossef Bodanski, les médias officiels de l'Autorité palestinienne sont au premier rang dans la propagande antisémite et l'incitation à la haine". Quant au mufti de la mosquée Al-Aqsa, Ikrima Sabri, non content de considérer les Juifs comme "descendants de porcs et de singes", il invoque l'Éternel avec conviction : "Ô Allah, détruis l'Amérique, car elle est contrôlée par les Juifs sionistes !"

Le professeur Raphaël Israéli, décryptant la presse arabe, nous livre jusqu'à la nausée des "perles" insoutenables : "Nous ne pouvons échapper au mal et à la méchanceté des Juifs. Ce sont des créatures impures, une racaille satanique", "Les Juifs sont nos ennemis, et nos cœurs sont pleins de haine pour eux", "Les musulmans doivent préparer leurs enfants au djihad"...

On assiste à une véritable "culture de la mort". À Gaza, le journaliste américain Jack Kelly a rencontré un garçon de onze ans, si déterminé à tuer des Juifs qu'il lui a déclaré devant ses camarades de classe et en présence de son maître : "Je ferai de mon corps une bombe qui déchirera la chair des sionistes, ces fils de porcs et de singes, je déchirerai leurs corps en petits morceaux et je leur ferai subir des souffrances inimaginables". A quoi, un congénère répond "Allah Akbar " et l'instituteur de conclure : "Puissent les vierges te donner du plaisir !".

Bien que les répétitions, c'est la loi du genre, soient courantes, ce recueil est une véritable somme. De Pierre-André Taguieff, à Joël Kotek en passant par Goetz Nordbruch et Yohanan Manor, toutes les contributions sont remarquable dans cette véritable plongée dans l'horreur d'une dérive inquiétante qui incite, hélas, au pessimisme.

Jean-Pierre Allali

(*) Numéro 180 de la Revue d'Histoire de la Shoah. Le Monde juif éditée par le Centre de Documentation Juive Contemporaine, intitulé "Antisémitisme et négationnisme dans le monde arabo-musulman: la dérive", 480 pages. Mars 2004.
<<http://www.crif.org/index02.php?type=Lectures&id=3110&menu=51&sm9=lectures>>

ETNOGRAPHIE DES JUIFS POLONAIS

Il faut savoir de quel état d'esprit teinté d'obscurantisme et de magie viennent ces gens-là.

« Le Dibbouk », de Krzystof Warlikowski, d'après les textes de Sholem An-Ski et Hanna Krall

Haute figure que celle de Sholem An-Ski (1863-1920), auteur du *Dibbouk*. Né Schlomo Sainvel Rapoport dans ce qui est l'actuelle Biélorussie, **ce prodige du Talmud** abandonne la yeshiva à 15 ans pour le socialisme, tente d'y convertir des paysans hassidiques, est traqué par les polices du tsar, avant de se faire embaucher comme mineur pour éprouver la condition ouvrière. Il reprend son souffle auprès des *narodnicki* (populistes) de Saint-Pétersbourg, délaisse le yiddish pour le russe, s'exile, en bohème, à Paris, vit **l'affaire Dreyfus en direct**, oblique vers la Suisse, où il participe à la création du Parti socialiste révolutionnaire.

Après 1905, retour à Pétersbourg, il se remet à écrire en yiddish. Avant d'être élu à la Douma en 1917, puis de se réfugier, in extremis, en Pologne, il laboure durant trois ans sa terre d'origine, missionné par la Société d'histoire et d'ethnographie juives. Le militant lettré est devenu ethnologue. Il collecte objets et légendes dans les shtetls les plus reculés.

Au croisement de la mystique juive et de l'invention populaire, il découvre la présence insistante des dibbouks. **Un dibbouk est l'âme d'un mort revenue s'incarner dans le corps d'un vivant**, afin que le mort soit lavé de l'injustice dont il a été victime. Un tourment pour ceux que le dibbouk habite, que seul le tsadik (rabbi), peut rompre par **exorcisme**.

D'une croyance attestée depuis le XVII^e siècle, Sholem An-Ski tire, au début de la Grande Guerre, une pièce qui ne cessera d'être montée. En effet, quel geste plus simplement théâtral que l'investissement d'un corps par une âme étrangère ? Mais son dibbouk suit un chemin tout personnel. L'âme errante appartient à Hanan, mort subitement le jour où il apprend que son aimée, Léa, va en épouser un autre. A l'heure du mariage, Léa est investie par le dibbouk du disparu. Contrairement à l'usage, les efforts du tsadik pour les séparer sont vains. L'union de Léa et de son dibbouk est plus forte que la Loi. Ils fusionnent en un seul halo de lumière. Triomphe de ce que Breton appellera « l'amour fou ».

Le metteur en scène polonais [... il s'agit d'un pièce de théâtre montée à Varsovie et présentée aux Bouffes du Nord.]

Jean-Louis Perrier
Le Monde 15 avril 2004

UNE EMBARRASSANTE FOLDINGUE

Il nous faut bien citer, non sans une certaine honte, les propos d'une vieille allumée qui nous enrôle dans son attelage. Nous protestons de notre bonne foi.

Con un poderoso dossier inviato attraverso l'Amasciata Svizzera di Roma, infatti, nel novembre del 2002 l'Ufficio Federale della Giustizia di Berna osò chiedere allo Stato Italiano d'estrarmi o d'aprire contro di me e i miei editori un procedimento penale per i contenuti de «La rabbia e l'Orgoglio». Procedimento da condurre in base agli articoli 261 e 261 bis del [26] Codice Penale Elvetico, bada bene, e sollecitato da gruppi o cittadini mussulmani della Svizzera: il Centro Islamico e l'Associazione Somali di Ginevra, l'SOS Racisme di Losanna e il signor Nonsocchii di Neuchâtel. Gente secondo la quale il mio «comportamento razzista» e i miei giudizi sull'Islam anzi «le mie ingiurie» alle comunità islamiche «mettono in pericolo la pace pubblica». (Sísignori: pace pubblica).

La richiesta venne respinta tout-court dal Ministro della Giustizia Roberto Castelli il quale ricordò al collega svizzero che l'articolo 2 e in particolare l'articolo 21 della Costituzione Italiana garantiscono al cittadino italiano l'inviolabile diritto di manifestare liberamente il proprio pensiero con la parola e lo scritto. Che chiedere allo Stato Italiano di processarmi per aver manifestato le mie idee ossia la legittima espressione di critica politica e ideologica avrebbe leso un principio fondamentale della nostra Costituzione e quindi la dignità dello Stato. Però quando nel corso d'una intervista Castelli ne dette notizia, ho saputo, non pochi gentiluomini e gentildonne della cosiddetta Estrema Sinistra protestarono augurandosi che almeno in Svizzera fossi processata anzi condannata. E poiché la Svizzera ha il vizio di processare in contumacia e all'insaputa dell'imputato, può darsi benissimo che la kafkaina faccenda sia avvenuta. Son [27] tante, le vittime del 261 e del 261 bis. Uno per esempio è l'animalista svizzero Erwin Kessler che come Brigitte Bardot non sopporta la macellazione halal, e che per averla criticata s'è beccato due mesi di prigione senza condizionale. Un altro è l'ottantenne storico svizzero **Gaston Armand Amdruz che stampava un piccolo mensile revisionista** (riveder la Storia cioè raccontarla in modo diverso dalla versione ufficiale oggi è proibito, viva la libertà) e che a causa di ciò il 10 aprile 2000 venne condannato dal Tribunale di Losanna a un anno di carcere più una violenta pena pecuniaria. Un altro è lo storico francese **Robert Faurisson**, ugualmente revisionista, che il 15 giugno 2001 venne processato a sua insaputa dal Tribunale di Friburgo e condannato a un mese di prigione. Anche per lui, e nonostante la tarda età, senza condizionale. Motivo, un suo articolo che pubblicato in Francia era stato ripreso da una rivista elvetica. Se a mia insaputa sono stata processata e condannata nel paese degli orologi e delle banche care ai tiranni, dunque, per finire in galera a Berna o a Losanna o a Ginevra mi basta andar a bere un caffè a Lugano. Oppure trovarmi su un aereo che per maltempo o dirottamento atterra a Zurigo. Meglio

ancora, mi basta aspettare che la Svizzera entri nell'Ue e che il Parlamento Italiano approvi il Mandato d'Arresto Europeo cosii accettando la scorettezza [28] commessa dopo l'Unidici Settembre dall'ineffabile Commissione Europea.

Oriana Fallaci, *La Forza della Ragione*, Rizzoli International, New York, 2004.

LES CREVURES VOUS SALUENT BIEN

«Les Lumières voltairo-rousseauistes sont la rampe de sélection finale de la pensée européenne, celle qui conduit aux chambres à gaz. Pourquoi donc pensez-vous que toute la racaille négationniste, Garaudy, Thion, Rassinier, Faurisson, j'en passe, sont sans exception d'anciennes crevures gauchistes, voir le cas exemplaire de cette catin idéologique nommée vieille taupe, myope, décatie, et impuissante ?» (Maurice G. Dantec, propos recueillis par Olivier Germain, *L'Homme Nouveau* n° 1327 du 4 juillet 2004, p. 4).

M.G. Dantec est né à Grenoble en 1959. Il se dit en exil à Montréal. Il a "reçu le baptême de l'Eglise catholique et romaine en ce début d'année". Ses amis le décrivent comme "un catholique futuriste", "un Léon Bloy branché" ou encore comme un "roi du roman cyberpunk". Il est publié chez Gallimard. Son premier roman, *La Sirène rouge*, date de 1993. Il a également publié *Les Racines du mal*, *Le Théâtre des opérations*, *Journal métaphysique et polémique* et *Laboratoire de catastrophe générale*, *Journal métaphysique et polémique*. A l'Eglise actuelle il reproche notamment, selon ses propres mots, "l'antisionisme latent (je reste calme), voire l'anti-américanisme acharné de ces prêtres modernes que je ne suis pas loin de considérer avec l'œil que Simon de Montfort posait sur ces anarcho-anarchistes de Cathares".

Robert Faurisson, 12 juillet 2004.

Nous avions déjà fait un sort à cet olibrius parfaitement illisible. Voir Conseils de révision de janvier 2001, janvier et février 2002.

LES TUEURS S'INQUIÈTENT

L'affaire Battisti et le complexe du marrane

Le cas de Cesare Battisti a été jugé. Il va être rejugé par la Cour de cassation. Mais la fièvre est retombée, et c'est sans doute le moment de s'interroger sur les motivations - elles sont diverses - de ceux qui ont soutenu sa cause.

Evoquons d'abord « la parole de la France », c'est-à-dire le respect de la déclaration faite par François Mitterrand le 22 février 1985 à l'occasion de la visite à Paris du président du conseil italien Bettino Craxi. Il semble que bien peu de gens l'aient lue. Il suffisait pour la connaître de se reporter au Monde daté 24-25 février de cette année-là. Que nous dit ce texte ? « **Tout crime de sang sur lequel on nous demande justice justifie l'extradition vers quelque pays que ce soit, et particulièrement vers l'Italie, dès lors que la justice française en décide. Tout crime de complicité évidente dans les affaires de sang doit aboutir aux mêmes conclusions.** »

C'est dans la deuxième partie de sa déclaration que Mitterrand précise que les trois cents Italiens qui « ont de façon évidente rompu avec le terrorisme » et qui se sont « imbriqués dans la société française » (Battisti n'en faisait pas partie à l'époque) ne seront pas extradés. Le droit d'asile jouera en leur faveur. Comment se fait-il que l'on n'ait retenu que la deuxième partie de la déclaration et que l'on ait passé sous silence la première ? Celle-ci est pourtant conforme à la conception européenne de l'Etat de droit. Que se serait-il passé si le petit groupe d'Action directe avait trouvé refuge en Italie ?

Nous aurions certainement demandé à la justice italienne d'examiner le cas et de se prononcer sur l'éventuelle extradition. C'est ce qui a été fait pour Battisti.

Un autre argument a été mis en avant : « Nous ne devons pas rendre Battisti à la justice de Berlusconi. » Mais il se trouve que c'est cette même justice qui poursuit Berlusconi et l'oblige à faire voter des lois qui, momentanément, le protègent. L'Italie n'est pas l'Espagne de Franco, et nous ne devons pas oublier qu'elle fait partie de l'Union européenne..

Il y a, bien sûr, un autre argument qui concerne plus particulièrement un certain nombre de soutiens de Battisti. Ils n'osent le formuler ouvertement, mais Rossana Rossanda l'avait fait pour eux quand, tout en réprouvant l'action des Brigades rouges, elle avait dit au cours des années de plomb : « Ils sont de notre famille. »

Cette communiste intransigeante, fondatrice d' Il Manifesto et qui vient de publier avec Mario Moretti (l'exécuteur d'Aldo Moro) un livre très intéressant sur l'histoire des Brigades rouges, rappelait que réformistes et révolutionnaires, divergeant sur les méthodes, poursuivaient le même but lointain ou rapproché : le renversement du capitalisme et la construction d'une société où la propriété sociale l'emporterait sur la propriété privée.

N'oublions pas la tradition du mouvement ouvrier, les rêves de Mai 1968 et, plus prosaïquement, les textes des congrès du Parti socialiste de 1972 et de 1979. Oui, il y avait bien alors une parenté entre les différents partisans de la transition vers le socialisme, même si l'action sanglante des Brigades rouges, nées d'une désespérance des éléments les plus radicaux du mouvement social italien, était rejetée par tous, ou presque tous.

Mais, aujourd'hui, cet élément de parenté existe-t-il encore ? La social-démocratie européenne accepte l'économie de marché, à laquelle elle oppose des objectifs démocratiques. Elle croit toujours au progrès social, mais plus au renversement du capitalisme. Personne, à gauche, ne demande la renationalisation des entreprises privatisées.

Cela dit, le PS n'a jamais expliqué ce qui s'est passé en France entre 1981 et 1983. Les anciennes idées ont été abandonnées, mais non condamnées. Aussi est-il naturel que beaucoup en aient conservé la nostalgie et se comportent comme ces marranes espagnols, officiellement convertis au catholicisme, mais demeurés en secret fidèles à la vieille foi juive.

La signature d'une pétition a parfois quelque chose de rassurant. On peut se regarder dans la glace et se dire qu'on est toujours de gauche.

Je comprends très bien les sentiments qu'éprouvent les amis de Cesare Battisti. Ils n'ont pas connu le « chef militaire » d'un groupe terroriste. Ils connaissent, en revanche, un homme qui a refait sa vie et qui se trouve menacé de prison un quart de siècle après les faits qui lui sont reprochés. Une amnistie interviendra un jour, mais elle tarde un peu trop. En attendant, comme l'a dit François Mitterrand en 1985, dans le cas des crimes de sang (et il y a bien eu crimes de sang), la décision d'extradition relève de la seule justice française, cette fois la Cour de cassation.

par Gilles Martinet
Le Monde, 8 juillet 2004

Rappelons que Gilles Martinet, journaliste et socialiste, fut nommé ambassadeur de France à Rome par Mitterrand Ier, roi de France et de Navarre vers 1981.

EXEMPLE A MÉDITER

La Cour de cassation confirme le refus d'extrader trois jeunes Basques français en Espagne

Le juge Garzon avait délivré un mandat européen pour obtenir l'extradition des jeunes Français membres d'une organisation de jeunesse. La demande avait été repoussée par la cour d'appel de Pau

Le mandat d'arrêt européen, entré en vigueur depuis le vote de la loi Perben II, le 9 mars, vit des débuts difficiles : alors qu'elle se prononçait pour la première fois sur le sujet, jeudi 8 juillet, la Cour de cassation a rejeté la demande faite à la France par le juge espagnol Baltasar Garzon. Les trois jeunes citoyens français basques - Amaia Rekarte, 24 ans ; Yves Matxikote, 27 ans et Harritza Galarraga, 25 ans - dont le juge demandait l'extradition, sont donc exonérés de répondre à la justice espagnole.

La Cour de cassation a ainsi suivi les conclusions de l'avocate générale, Dominique Commaret. Celle-ci a rappelé que l'exécution du mandat européen, qui concerne une liste précise de 32 infractions graves, du terrorisme au blanchiment, pouvait être refusée « si les faits pour lesquels il a été émis ont été commis en tout ou partie sur le territoire français ».

« A partir du moment où une partie des faits a été accomplie en France, et en outre n'est pas répréhensible aux yeux de la loi française, le mandat d'arrêt européen ne peut pas s'appliquer. Quand bien même la loi espagnole considère délictueux les faits en cause », explique l'avocat des prévenus, Arnaud Lyon-Caen.

Les trois jeunes Basques militent dans une organisation de jeunesse indépendantiste, Segi, active aussi bien en France qu'en Espagne, mais interdite, depuis 2002, par Madrid. Ce mouvement a appelé à des manifestations côté espagnol et français en mars 2002, à propos desquelles le juge Garzon souhaitait obtenir des informations.

La Cour de cassation a donc jugé que les faits qui avaient eu lieu en France - appartenance à une organisation légale et appel à des manifestations - n'étaient pas délictueux et a ainsi donné raison à la cour d'appel de Pau, qui, le 1er juin, avait refusé d'extrader les trois Basques. Elle s'était également appuyée sur la loi Perben II, qui permet le refus de donner suite à un mandat d'arrêt européen « s'il est émis dans le but de poursuivre en raison du sexe, de l'origine ethnique, de l'opinion politique, de la langue, de l'orientation sexuelle ». D'autres motifs de refus sont prévus, telle la minorité de la personne en cause ou l'existence de poursuites devant les juridictions françaises. [...]

Virginie Malingre avec Nicolas César
Le Monde, 10 juillet 2004.

LA POLICE VOUS PARLE

Jean-Yves Camus, policiertologue

Les multiples visages de la haine raciste sur Internet

« Les sites contribuent à façonner des communautés imaginaires »

CET ENTRETIEN a été relu et amendé par M. Camus

Comment Internet a-t-il bouleversé la donne dans la propagation du racisme ?

Le réseau virtuel lui donne une visibilité accrue. Auparavant, lorsque quelqu'un voulait se procurer une publication de ce type, il se rendait dans une librairie d'extrême droite ou islamiste radicale. Aujourd'hui, **toute une littérature est devenue accessible chez soi**. Le média Internet donne la possibilité de recevoir des textes grâce à des listes de diffusion, de télécharger de la musique à contenu raciste ou antisémite. Il provoque une démultiplication du message. Sur les forums, la garantie de l'anonymat lève les inhibitions.

Une autre caractéristique de la diffusion du racisme sur Internet est qu'elle fonctionne en boucle, par un système de liens et de listes de diffusion. De sorte qu'il est parfois très difficile de repérer la source primaire. Ce problème ne se posait pas avec les publications traditionnelles de l'extrême droite ou de l'islamisme radical. Des sites racistes comme SOS-Racaille, qui a cessé d'exister, fonctionnaient en réseaux et formaient une véritable nébuleuse, mais sans assise réelle, pilotée par une poignée d'individus.

Quels sont les principaux sites antisémites en langue française ?

Le site radioislam est sans doute un laboratoire vivant de la haine. Il est réalisé par un individu isolé, un Marocain réfugié en Suède, qui promeut un **antisémitisme négationniste**. Lui-même ne vient pas de l'islamisme, mais plutôt du nationalisme panarabe, lequel a toujours intégré une forte composante antisioniste radicale. Malheureusement, le droit scandinave, qui a une conception très large de la liberté d'expression, autorise ce type de sites. [...]

Propos recueillis par Xavier Ternisien
Le Monde, 17 juin 2004

ENFIN, GUIGNOL VA REPREDRE !

Le rapport sur le négationnisme à Lyon-III

promis pour septembre

L'occupation n'aura duré que 24 heures : les étudiants, soutenus par une poignée de professeurs, qui avaient investi, vendredi 18 juin, la salle du conseil de l'université Lyon-III pour demander au ministre de l'éducation un engagement écrit à propos du rapport Rouso, ont obtenu gain de cause. Dans un communiqué, le cabinet de François Fillon a annoncé que le rapport de cette commission d'historiens chargée d'enquêter sur le racisme et le négationnisme à Lyon-III serait remis au ministre fin septembre. Pour les étudiants de l'UNEF, de l'UEJF et d'Hippocampe, cet engagement est « une victoire majeure » dans leur combat pour obtenir « la vérité sur les liens de l'université et des réseaux d'extrême droite ». Jusqu'alors, leurs multiples courriers étaient restés sans réponse.

Annoncée en octobre 2001, cette commission, présidée par l'historien Henry Rouso, avait été instituée le 11 février 2002 par Jack Lang, alors ministre de l'éducation du gouvernement Jospin, après la révélation de plusieurs affaires qui impliquaient Bernard Notin (suspendu en 1993), puis Jean Plantin (qui avait obtenu la mention « très bien » pour un mémoire sur le négationniste Paul Rassinier) ou encore Jean Haudry et Jean-Paul Allard, directeurs de l'Institut d'études indo-européennes, propagateurs de thèses racistes. Sa mission était de faire la lumière sur le racisme et le négationnisme au sein de l'université et sur le rôle de ses responsables dans la diffusion de ces thèses. Le rapport, qui avait été « souhaité » par Jack Lang dans sa lettre de mission pour janvier 2003, devrait donc être remis avec un an et demi de retard. Dans son communiqué, le cabinet de François Fillon a pris soin de préciser que « la remise de ce rapport a été retardée, car l'enquête sérieuse et approfondie s'est révélée plus longue que prévu ».

L'action des étudiants intervient alors que Lyon-III, née de la scission avec Lyon-II, fête son trentième anniversaire. Depuis son origine, cette université, qui accueille notamment les sections de droit, abrite des professeurs engagés dans les partis d'extrême droite comme le numéro deux du Front national, Bruno Gollnisch, ou l'ancien cadre du MNR, Pierre Vial. Alors que les élus socialistes, le maire de Lyon, Gérard Collomb, et le président du conseil régional Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, se sont tenus à l'écart des célébrations, deux membres du gouvernement, François Fillon et Dominique Perben, ont choisi d'y participer.

Au même moment, samedi 19 juin au matin, au son du Chant des partisans, les étudiants d'Hippocampe décrochaient les affiches « Savoir désobéir » à l'effigie de Jean Moulin, qu'ils avaient placardées sur les murs de la salle du conseil. « C'est une très grande victoire, mais **nous resterons vigilants sur les suites qui seront données à ce rapport** », a prévenu le petit groupe à la pointe du combat contre les dérives de Lyon-III. [**Nous aussi...**]

Sophie Landrin
LE MONDE, 22 JUIN 2004

C'est curieux, on ne parle jamais de tous les profs de gauche et d'extrême-gauche qui hantent les universités françaises, sous toutes les latitudes...

UTILES PRÉCISIONS
Letters to the Editor

To the Editor:

Timothy Ryback adeptly addresses the issue of preserving forensic evidence of the Holocaust, but he fails to characterize clearly the nature of Holocaust denial ("In the Fray," July 7).

Mr. Ryback says that deniers believe "millions of European Jews died" during World War II -- differing from mainstream historians **only** in claiming that these millions perished from "malnutrition, exhaustion and disease," instead of poison gas. In fact, **the vast majority of Holocaust deniers reduce the Jewish death toll to significantly less than a million.**

More importantly, **Holocaust denial is a "growth industry"** not because of a "dearth of hard evidence" or the lack of a "smoking gun" attesting to the Nazi genocide, but because of the recent resurgence of global anti-Semitism, especially emanating from the Arab/Muslim world that has embraced Holocaust deniers.

That the motivation of every major Holocaust denier since World War II has been anti-Semitism becomes clear when one reads their literature and considers their beliefs.

Deniers must explain away volumes of historical evidence, both forensic and testimonial; they do so, almost invariably, by claiming that Jews of [sic. or?] those "controlled" by Jews -- historians, the media, government officials -- fabricate and misrepresent the evidence.

The alleged Jewish motive? A desire to obtain global power, to defraud non-Jews of billions of dollars, to demoralize "Aryan" societies by imposing crushing guilt for a genocide that never occurred.

Holocaust deniers may admit that individual Jews are not always privy to the conspiracy, but for their beliefs to remain internally consistent they almost always fall back on the centuries-old stereotype of the conspiratorial, greedy, gentile-hating Jew.

Abraham H. Foxman, National Director, The Anti-Defamation League.

Wall Street Journal, New York, July 9, 2004

VIANDE HACHÉE

Sur France Inter, le 9 juin, dans la foulée des commémorations, un vieux, fils de déportés ayant péri dans le grand Zolo, explique qu'il poursuit la SNCF, "qui a déporté 450.000 personnes", pour obtenir un franc symbolique et pour permettre à deux cent mille zozos du même acabit de faire pareil, ou de réclamer plus. Le tribunal a dit que c'était "prescrit", alors il va faire appel; Le plus amusant dans les délires de ce pauvre perturbé mental, qui parle à peine le français, est son affirmation: A Sobibor, les arrivants (juifs, évidemment) étaient tués ... À LA HACHE.

Imaginons la scène: des rangées de bûcherons-hacheurs sur les quais de la gare en train de hacher menu les déportés qui descendent des trains... Evidemment, personne à la radio pour lui claquer le museau...

Un juif peut dire n'importe quoi, les employés de la presse doivent lui lécher les bottes, par contrat.

8 juin, 16h10

Un fils de déportés débouté en appel de son action contre la SNCF

Par Eloi ROUYER

La SNCF a gagné mardi le procès en appel que lui intentait Kurt Schaechter, un fils de déportés qui souhaitait faire reconnaître la responsabilité de la compagnie nationale dans la mort de ses parents, cette demande ayant été jugée prescrite par la cour.

Les parents de M. Schaechter faisaient partie des convois numéro 50 du 4 mars 1943 et numéro 75 du 30 mai 1944 vers les camps de la mort. Ils avaient ensuite été tués, l'un à Auschwitz, l'autre à Sobibor (Pologne).

En première instance, le tribunal de Paris avait jugé que la demande de M. Schaechter, aujourd'hui âgé de 83 ans, était prescrite depuis 1973 et 1974, soit 30 ans après la mort du couple, conformément aux règles de prescription en vigueur au moment des faits.

L'avocat de M. Schaechter, Me Joseph Roubache, estimait au contraire que la prescription n'était pas acquise car le rôle de la SNCF dans l'organisation des convois, la facturation de la location des wagons et de l'acheminement des déportés, n'avait été officiellement mis au jour qu'au début des années 90.

Il s'appuyait notamment sur la publication en 1996 d'un rapport commandé par la SNCF et consacré au rôle des chemins de fer français pendant l'occupation.

La 1ère chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Claude Grellier, a confirmé le jugement rendu le 14 mai 2003 et réfuté l'argumentaire de l'avocat.

"La démonstration n'est pas apportée que la consultation et le travail d'analyse des documents restés inexploités jusqu'aux années 90 et relatifs au fonctionnement de la SNCF durant la période d'application de la convention d'armistice du 23 juin 1940 ont révélé des informations indispensables à l'exercice de l'action de M. Schaechter", affirme l'arrêt de la cour.

"La SNCF n'a jamais dénié avoir fait circuler, sur réquisition des autorités gouvernementales et dans le cadre de la convention d'armistice, des trains de déportés",

ajoute la cour. Elle reconnaît cependant que le rapport de 1996 a permis "une meilleure connaissance et un approfondissement d'ordre historique des mécanismes mis en place par la SNCF pour le transport des déportés".

Réagissant à cet arrêt, Me Roubache a affirmé, comme il l'avait fait lors du procès en première instance, qu'il comptait demander au garde des Sceaux de prendre une "initiative législative pour harmoniser les règles de prescription en matière civile et pénale car il existe aujourd'hui un vide juridique".

En matière pénale, les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles mais "si on reste dans le domaine purement civil, on est débouté à cause de la prescription", déplore l'avocat.

Interrogée par l'AFP, la SNCF n'a pas souhaité commenter l'arrêt de la cour.

Au tout début de la procédure judiciaire engagée par M.. Schaechter, en mars 2003, son président, Louis Gallois, avait estimé que "la responsabilité de la SNCF n'(était) pas engagée (car elle) a travaillé sur les ordres des autorités françaises et des autorités d'occupation dans des conditions où sa marge de manœuvre était nulle".

afp

Remarquons seulement que depuis l'époque où il interdisait le premier numéro des Annales d'Histoire Révisionniste, le juge Grellier a fait une belle carrière: président de la première chambre d'appel à Paris, c'est pas du flan !

ILS ÉTAIENT DANS LE BAIN

U.S. tipped to Holocaust in '42

By Richard Willing, USA TODAY

Washington — U.S. intelligence officials learned within months of the U.S. entry into World War II that Nazi Germany planned mass killings to eliminate Jews, scholars reviewing newly declassified reports said Thursday.

But the U.S. government gave the information low priority in August 1942, the scholars concluded, not acknowledging that Germany had a plan to exterminate Jews until six months later.

"It was an intelligence failure," said Richard Breitman, an American University Holocaust historian who studied the documents. "The early information was not assimilated or used correctly."

Breitman was part of a team of scholars, citizens and government officials who reviewed more than 240,000 pages of documents at the National Archives related to Nazi and other World War II-era crimes. The material was from files of the FBI, CIA and its predecessor, the Office of Strategic Services.

The documents show a federal intelligence unit was formed to interview Jews who immigrated from Axis countries in 1941 and 1942. One, Joseph Goldschmied, described how Germans seized money and property from Jews in his hometown, Prague, Czechoslovakia, and sent thousands to die in the Theresienstadt detention camp.

"If Hitler remains true to his program of destroying all European Jewry — he will have achieved this goal soon," Goldschmied said in August 1942.

The scholars said the declassified documents also show:

- The CIA recruited as intelligence sources 23 Germans who appeared to have perpetrated war crimes.
- The U.S. Army protected an additional 100 German spies, including their leader Reinhard Gehlen, who had knowledge of Soviet Russia.
- The FBI and CIA helped Nazis or Nazi collaborators with intelligence value elude war-crimes prosecution.
- The agencies pressured the Immigration and Naturalization Service to let war criminals working with American authorities resettle in the USA.

American intelligence recruited the ex-Nazis in the Cold War fight against communism, some documents show. The professors say many of the ex-Nazis had little long-term value.

The documents include a previously unknown description of a tea party hosted by Adolf Hitler on July 20, 1944, that Italian dictator Benito Mussolini attended. Hours earlier, Hitler had just missed being assassinated by a bomb planted by some of his senior officers.

The firsthand account from a translator, said Hitler gobbled candy-colored pills and raved for a half-hour "in a fit of frenzy" with "foam on his lips," questioning whether "the German people are worthy of my great ideas."

"I don't know why I didn't go over to the Allies there and then," said the translator, Eugen Dollmann, in a conversation after his capture in 1945.

USATODAY.com Posted 5/13/2004

<http://www.usatoday.com/news/washington/2004-05-13-nazi-sympathizers_x.htm>

On nous a déjà beaucoup servi cette soupe-là.

CE FROMAGE VALAIT BIEN UNE LEÇON — HONGROISE

Constitutional court rejects hate-crimes bill

Hungary's constitutional court on Monday struck down a bill adopted by Parliament that mandated prison terms for people convicted of hate speech. In a unanimous decision, the court said the bill would violate the constitutional guarantee of freedom of expression.

<<http://www.iht.com/articles/521549.html>>

RENÂCLEMENTS

Re: Pierre Guillaume is NOT a Nazi

[Follow Ups] [Post Followup] [debord of directors] [FAQ]

Posted by Hate Company on December 06, 1997 at 11:00:06 PM EST:

In Reply to: Pierre Guillaume is NOT a Nazi posted by NOT BORED! on December 04, 1997 at 09:03:40 PM EST:

: : There seem to be an awful lot of jerks out there
: : wanting to associate Debord with Historical
: : Revisionism. Though, Debord has done many foolish things
: : in his post-SI era, historical revisionism was clearly
: : not of of these.
: : Let me put it straight:
: : Those **Aaargh people** can FUCK off from this board.

: As one of the people who helped translate Pierre Guillaume's text "Guy Debord" into English, a text that appears on the AAARGH site as well as my own, I feel it incumbent upon me to remind or perhaps inform the Hate Company that belief in historical revisionism (even where World War II is concerned) is NOT a guarantee that someone is a "Nazi." Or, rather, it is only a guarantee for people who prefer knee-jerk reactions to considered opinions. In the United States, it is quite common for people, on the Left but also in the mainstream, to believe that the established, official history of the conquest of "the Wild West" ("Manifest Destiny" and so forth) is incorrect on several points (i.e., the supposed necessity of slaughtering the Native Americans and of annexing Texas from Mexico, etc.) and therefore in need of revision. It is historically revisionist to deny that Columbus "discovered" America (the "discovery" only existed in Europe). No one with a brain would think that people who hold historically revisionist ideas about these American events is a "Nazi." The same thing is true in France. Pierre Guillaume and AAARGH's Serge Thion are LEFTISTS, not rightists, who hold historically revisionist ideas about the Holocaust. An American counterpart might be Noam Chomsky. While SOME Holocaust revisionists are also "Nazis," not all Holocaust revisionists are "Nazis." Comprend?

: J'ai d'accord avec Sylvester Staline, qui écrit, avec ironie, "Pas de liberté pour les ennemis de la liberté." Parole libre pour tous!

Dear sir,
you say that in America,

"it is quite common for people, on the Left but also in the mainstream, to believe that the established, official history of the conquest of "the Wild West" ("Manifest Destiny" and so forth) is incorrect on several points (i.e., the supposed necessity of slaughtering the Native Americans and of annexing Texas from Mexico, etc.) and therefore in need of revision. It is historically revisionist to deny that Columbus "discovered" America (the "discovery" only existed in Europe). No one with a brain would think that people who hold historically revisionist ideas about these American events is a Nazi."

I agree with that. I also believe that American (as well as every other country's) official history is incorrect in several points (if not in most of them). I never said I'm against historical revisionism in general. But we're talking here about the Holocaust. And that's a specific case we're talking about and it's a specific group of people that will profit from the revision of the Holocaust. And those are the rightists and the neo-nazi groups, already very popular here in Europe. Historical revisionism, far from being "leftism" is the semi-official point of view of the German government ever since the end of world war II. Debord has put it better: "Spectacular domination's first priority was to eradicate historical knowledge in general; beginning with just about all rational information and commentary on the most recent past (..) ".

So while someone having historical revisionist ideas about the slaying of of the native americans is certainly not a "nazi", someone claiming that Hiltler was an all-around nice guy ceratinly is. And the same goes about the Holocaust revisionists. Criticising the politics of the Jews today or on any other period of time and saying that the gas chambers never existed is a totally different thing. And, qui prodest?

Pierre Guillaume is a LEFTIST? He may claim so, but he's just a middle-class publisher, and not a good one, at that. (I don't mean by this that being a leftst is a honorable thing. But, Pierre Guillaum isn't even capable of being one. No wonder why Debord considered him such an asshole).

Guillaume's main interest while writing his piece on Debord was to talk about himself, and to prove that Debord agreed with his views, because (as he states over ten times in the text): "There is no text by Debord or by any other historical situationist that attacks or criticizes La Vieille Taupe!" Well, that's just out of indifference from the part of Debord and also because of the insignificance of La Vielle Taupe.

Furthermore, Guillaume tries to prove Debord was a revisionist using this "proof": "There is no text by Debord or any other historical situationist that attacks or criticizes Faurisson!". He seems to have forgotten that Debord by that time had already "retired" from revolutionary practice and writings. There's no text by Debord that critisises or attacks Madonna either, but that doesn't mean Debord was a fan!

Get a life Billy Boy! Stop supporting those "leisure suit skin-heads" and revise your history books rather than the Holocaust.

Hate Company (<hcompany@hotmail.com>)

M. Ripley s'amuse

<<http://perso.club-internet.fr/leuven/debordoff/843.HTM>>

A quoi s'amusent les Américains, ces grands enfants !

UNE BANDE DE CINGLÉS

Israel Will Prosecute Holocaust Deniers

By NINA GILBERT

Holocaust denial crimes committed overseas would be an offense under Israeli legal jurisdiction and serve as grounds for extradition under legislation, which is expected to pass a first reading in the Knesset this week. The government is backing the bill, drafted by MK Aryeh Eldad (National Union). Eldad originally proposed the measure as a move against then Palestinian Authority prime minister Mahmoud Abbas (Abu Mazen) for his doctoral dissertation 20 years ago in which he estimated that the Nazis killed less than a million Jews.

But the bill is unlikely to be anything more than declarative in nature. Countries that don't have laws against Holocaust denial are unlikely to extradite citizens to be tried in Israel for the crime, although Israel's protective measure would not require such a law to be on their books, according to Justice Ministry officials. Another problem is the fact that Holocaust denial is a crime of expression, and most countries treat such crimes liberally. **A more practical implication of the law is that it would deter Holocaust deniers from visiting Israel.**

In 1994, Israel extended its legal protection abroad for the state and its citizens to Jews and Jewish institutions, which enables it to obtain justice for them as it does for Israelis. At the time, the idea of including Holocaust denial in Israel's ex-territorial laws was considered, but eventually dropped. Eldad said the amendment to the law in Israel, where Holocaust denial is a crime, is necessary because "almost all" of those crimes are committed abroad. He said he believes the law is going to be "very practical," since violations would give Israel the right to demand prosecution even if it does not request extradition. He said it would also enable Israel to file counter suits if Jews are sued for libel for labeling Holocaust deniers.

The law would also "send a signal to a Holocaust denier like Abu Mazen" that if he enters Israel he is a "criminal," Eldad said. Moreover, he said the passage of the law would send a message that for the Jewish people there is "no statute of limitations" on the Holocaust. "The generation of survivors is dwindling," he noted, emphasizing the need to keep Nazism from rearing again.

Jerusalem Post, July 19, 2004

LE NIVEAU DES HISTORIEN EST BIEN BAS

23 Juin 2004

Bernard a écrit: Je pense qu'on pourrait créer un tribunal spécialisé dans ce genre d'affaires, tenu par des juges étant formés en Histoire. Par exemple, des Historiens acceptant de juger ce genre d'affaires.

Non Bernard, car quels Historiens prendrez-vous? Non ce genre d'affaires doit être débattu librement c'est tout.

Jean-Marc Labat

J'interviens rarement dans les débats chauds pour la bonne raison que je ne suis pas polémiste. Mais il me semble que légiférer sur un ce sujet comme sur d'autres qui sont en préparation (homophobie, sexisme) revient à casser le thermomètre pour ne pas savoir que la fièvre monte. Que des "Historiens" genre Faurisson qui sont des intellectuels soient condamnés en raison de leur négationnisme ne me choque pas, **car eux savent. [savent quoi ? que l'histoire officielle est e, toc ?]** Que le paumé de banlieue, qui a roupillé pendant le cours d'histoire et qui mélange allègrement une situation moyen-orientale plutôt chaude en ce moment et négationnisme de l'Holocauste, et qui est condamné me parait un tantinet exagéré.

Un cours obligatoire de remise à niveau dans le genre stage sur les méfaits de l'alcool pour l'automobiliste pris en faute me paraîtrait être plus judicieux qu'une amende qui ne le fera pas varier dans ses convictions.

GAIE ET SOTTE

La nouvelle loi qui condamne l'homophobie est calquée, disent ses auteurs mêmes, sur... la loi Gayssot.

PARUTIONS

§== Il y des disséminateurs, que nous encourageons vivement à copier et à reproduire en masse. Nous produisons des armes d'instruction massive.

Bagatelles se retrouve ainsi sur

<perso.wanadoo.fr/uncensored.assault/textes/BAGATELLES.doc>

Sur ce site on trouve pêle mèle Drieu la Rochelle, Jean Pierre Voyer, Charles Bukowski, Julius Evola... Comment les mecs font pour s'y retrouver ? C'est leur affaire. Nous sommes pour l'accès à TOUS les textes. Le diable y retrouvera les siens.

§== Après l'armistice, la guerre continue

La victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920), de Bruno Cabanes, Seuil, 556 p.

Jules Isaac, un historien dans la Grande Guerre, Lettres et carnets, 1914-1917, présentés par Marc Michel, Armand Colin, 310 p.

Vrai et faux dans la Grande Guerre, sous la direction de Christophe Prochasson (anti-révisionniste hystérique) et Anne Rasmussen, La découverte, 360 p.

De même qu'un pont «est d'une autre nature que les deux rives qu'il relie », écrivait Georg Simmel dans *Le Conflit*, le passage de la guerre à la paix mérite une analyse spécifique. C'est à cette œuvre que s'est attelé Bruno Cabanes dans une somme sur la « sortie de guerre » des combattants français du premier conflit mondial. [...]

Le cas de l'historien Jules Isaac prolonge le questionnaire, tant celui-ci semble avoir été transformé par la guerre. Il se dit devenu « un autre homme, plus mûr, plus dur », soucieux d'action. Ami de Péguy et poulain de Lavis, le célèbre auteur de manuels est également un intellectuel engagé dans son temps, que l'édition d'un choix de lettres de guerre et d'extraits de carnets permet de découvrir. On y lit l'expression d'un fort patriotisme, mêlé, en 1917, d'une « lassitude très critique » (Marc Michel) d'une guerre qui « a dépassé les limites de l'horreur ».

Bourrage de crâne

On y lit aussi des considérations sur le rôle du chef (Isaac est caporal, puis sous-officier) ou sur le poids des « forces morales » dans le conflit. Les textes racontent également l'histoire d'un couple - Jules et Laure - fortement attaché à la cellule familiale. A sa femme, l'historien dit sa méfiance face aux discours officiels ou son peu de sympathie pour les embusqués. La question de la « vérité » et la dénonciation du bourrage de crâne reviennent régulièrement dans les réflexions d'Isaac, dont l'œuvre et les interventions d'après-guerre seront marquées par ces enjeux (2).

De telles interrogations sont au cœur des contributions rassemblées dans *Vrai et faux dans la Grande Guerre*. Constatant que le conflit a mis en cause, de manière aiguë, la notion de « vérité » et troublé « le rapport au réel », ce collectif envisage différentes modalités de ces bouleversements du « vrai », non sans parti pris historiographique. Les enjeux de la « propagande » sont notamment disséqués par John Horne. L'historien souligne ainsi que celle-ci ne peut se comprendre sans mesurer la part d'« automobilisation » des sociétés elles-mêmes dans le conflit, tandis que d'autres articles discutent de la censure, du rôle de la photo ou des actualités françaises.

Les perceptions et les représentations des contemporains sont évaluées, à travers plusieurs études de cas, telle la peur de l'espion matérialisée par les dénonciations et fantasmes, à Paris, autour de lumières « suspectes ». Une dernière partie revient sur le témoignage combattant, matrice de nombreux débats sur la parole de « vérité »... bien au-delà de la Grande Guerre.

Nicolas Offenstadt

- (1) *La Honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises, 1914-1945*, Hachette, 280 p.
(2) *Lire Jules Isaac ou la passion de la vérité*, de l'affreusement médiocre André Kaspied, Plon 2002.

Le Monde, 25 juin 2004. *Tout ça ne casse pas trois pattes à un canard.*

§== Censure à cent sous. Entretien avec Jean-Jacques Pauvert: «Je suis contre toute forme d'enrégimentement», par Daniel Bermond, *Lire*, avril 1998

La censure, vous avez donné, et beaucoup. Si on commençait par faire le compte de cette carrière d'éditeur scandaleux?

Jean-Jacques Pauvert. Une vingtaine de procès étalés entre 1947 et 1970. [...]

Pour autant, votre combat n'est pas arrivé à son terme. En témoigne votre livre Nouveaux (et moins nouveaux) visages de la censure (Les Belles Lettres, 1994). En finira-t-on jamais avec l'interdit? [...]

On interdit bien des livres qui défendent des thèses négationnistes ou justifient le terrorisme...

J.-J.P. Quelle est cette manie de prendre les lecteurs pour des demeurés? Combien de juges d'instruction auxquels j'ai eu affaire m'ont dit: «Vous pouvez lire ça, moi aussi, mais rendez-vous compte, un débile qui tombe dessus...» Les partisans de la censure, ma conviction est faite, n'ont pas confiance en l'homme. C'est aux parents d'assurer l'éducation de leurs enfants, pourquoi s'en remettre à la police? Quant au négationnisme, je ne vois pas que cette ahurissante loi Gayssot, fondée sur les attendus du procès de Nuremberg qui, ne l'oublions pas, incrimine les Allemands et non pas les Russes dans le massacre de Katyn, puisse être de quelque utilité. Vous savez, j'ai édité Faurisson...

...?

J.-J.P. **Soyez sans crainte**, il s'agissait de *L'affaire Rimbaud*, une étude au reste pleine d'intelligence parue dans la revue *Bizarre* que j'étais. Un jour, il m'annonce qu'il a en préparation un livre prouvant que les chambres à gaz n'ont pas existé. En fait de preuves, **il me produisit des textes délirants inspirés des Protocoles des sages de Sion. Il avait les mains vides. Je refusai d'aller plus loin. [On voit là que Pauvert est un gros idiot dépourvu du moindre flair. C'est surtout un fanfaron.]**

Publieriez-vous les infamies de Céline?

J.-J.P. Sur le plan du fascisme, je suis inattaquable. A 16 ans, je croupissais dans une prison allemande. Céline? Un génie de l'écriture mais *L'école des cadavres* ou *Bagatelles pour un massacre*, dont circulent d'ailleurs des contrefaçons, **vous tombent des mains**. Qu'à cela ne tienne, rééditons-les. Fayard doit publier les articles d'Aragon, ses justifications des crimes de Staline, des extravagances de Lyssenko. Quel effet en attendre? Pas de nouveaux adhérents au PC!

Les livres n'auraient plus d'importance? Pourquoi alors avoir réédité en 1976 Les décombres de Lucien Rebatet dans une version très largement expurgée?

J.-J.P. La veuve de Rebatet m'a apporté un exemplaire - **corrigé par son mari, m'a-t-elle assuré** - des *Décombres* auquel s'ajoutait un texte inédit et j'ai fait paraître l'ensemble sous le titre *Les Mémoires d'un fasciste*. Amputé ou pas, ce document avait gardé toute sa capacité d'indigner. Poirot-Delpech a même écrit: «Un texte dégueulasse reste un texte dégueulasse.» **[On voit que le gros fanfaron se défausse rapidement. Ce n'est pas lui qui a censuré le livre, c'est la veuve. Les veuves veulent toujours du fric, exploiter le cadavre. Allez voir la veuve. Il y est pour rien...]**

Dégueulasse mais censuré!

J.-J.P. **On m'a remis ce texte tel quel, c'était ça ou rien.** Aurait-il fallu faire une édition critique en restituant en regard les passages retirés?

Les pages, plutôt. Les pires. Robert Belot, auteur d'une biographie de Rebatet au Seuil, en a dénombré 127! Tout publier n'aurait-il pas été plus conforme à la logique de votre carrière?

J.-J.P. Ma logique d'éditeur ne peut s'exercer contre celle d'un auteur. Un auteur est ce qu'il est, mais s'il revient sur ce qu'il a écrit, je m'incline. Il a tout de même des droits.

L'édition Pauvert est une chose qui nous dégoûte ! Couper 127 pages sur 650 ! L'auteur n'aurait évidemment jamais accepté cette boucherie. C'est pourquoi nous publions le texte

**intégral, inexpurgé, du livre, jamais republié depuis 1942, de Lucien Rebatet, *Les Décombres*.
Voir la page <livres> du site AAARGH:
<<http://aaarghinternational.org/fran/livres/livres.html>>**

§== Parution de deux ouvrages révisionnistes à ne pas manquer aux éditions Akribeia.

Akribeia, 45/3, route de Vourles, 69230 Saint-Genis-Laval.

Tabou, vol. 6, juin 2004, 208 p., 20 euros (25 euros franco)

Au sommaire:

Mark Weber : Roosevelt et son discours de la " carte secrète " [un mensonge de FDR à propos de Hitler]

Richard Blanke : Le pogrome de septembre 1939 [plusieurs milliers d'Allemands massacrés en Pologne]

Mark Weber : L'appel au meurtre de masse de Sebastian Haffner en 1942 [appel haineux contre les Allemands]

Mark Weber : L'internement des Japonais aux États-Unis pendant la seconde guerre mondiale

Jeffrey Rogers Hummel : La répression politique aux États-Unis pendant la seconde guerre mondiale [contre les opposants à la guerre]

Konrad Heiden : Pourquoi ils avouent [prisonniers des soviétiques]

Michael Klonovsky & Jan von Flocken : Les camps de Staline en Allemagne, 1945-1950 (Vivre et mourir dans les camps ; Sachsenhausen ; Buchenwald)

Michael A. Hoffman : Elmira : le camp de la mort d'Abraham Lincoln

Harold H. Tittmann, *L'Affaire Waldheim ou le déshonneur de la démocratie*, 184 p., juin 2004, 20 euros (25 euros franco)

Harold H. Tittmann est parvenu à résumer en près de 170 pages, particulièrement denses et précises, tous les éléments constitutifs de la stupéfiante "affaire Waldheim".

Né en 1918, Kurt Waldheim est cet homme politique qui, après avoir exercé la fonction de ministre des Affaires étrangères d'Autriche (1968-1970), fut porté à la tête de l'Organisation des Nations unies (1972-1981). Par la suite, son crédit, son prestige et l'étendue de ses relations avec les plus hautes autorités mondiales lui permirent de briguer en toute tranquillité d'esprit la présidence de la république d'Autriche.

Mais soudain, comme dans une tragédie antique, la foudre allait s'abattre sur cette haute figure de la scène internationale. Ses concitoyens le choisirent tout de même pour président de la République, fonction qu'il exerça de 1986 à 1992, mais plus jamais Kurt Waldheim ne se releva de la campagne de haine et de mensonges déclenchée en 1986 et entretenue encore de nos jours par ses ennemis. Transformé en une sorte de proscrit international, interdit d'accès aux États-Unis comme s'il était le pire des criminels, il est aujourd'hui devenu l'une de ces victimes propitiatoires qu'il faut bien sacrifier, fût-ce au prix du déshonneur, si l'on veut se concilier certaines puissances qui, principalement dans les médias, dictent leur loi aux gouvernements des démocraties occidentales.

Avec la méticulosité de l'enquêteur et la circonspection du juge, Harold H. Tittmann a, pour nous, mis au jour et soigneusement exposé toutes les pièces de cette ténébreuse affaire. Il nomme les coupables, il décrit leurs procédés, il évoque le combat pathétique des justes qui ont refusé de s'associer à la calomnie. Il rend justice à Kurt Waldheim et le rétablit dans son honneur.

§== **Nouvelle théorie.** Euphoria led to the Holocaust

Christopher Browning shows how the Holocaust began as the Nazis swept across Russia rather than as a response to their defeat at Moscow in The Origins of the Final Solution

The Origins of the Final Solution, by **Christopher Browning**, Heinemann £25, pp 644. Of all the books about the great crime, Christopher Browning's *Ordinary Men* in 1992 was uniquely horrifying. He described how a group of average German civilians formed Reserve Police Battalion 101 and proceeded in village after village, day after day, to slaughter the Jewish men, women and children they found there. After reading it, some people despaired of

Germany. Others despaired of the human race. At least Browning went some way to open up one of the two great questions left by the Holocaust: 'How could they have?' The other question is whether the Nazis always meant to kill the Jews, or whether they drifted into murder when other 'final solutions' became impossible. Now Browning has tried to answer that puzzle too.

The main argument between 'intentionalists' and 'structuralists' is pretty much over. Few historians now think Hitler, insane Jew-hater as he was, planned the gas chambers before he even came to power. But neither do they think that struggles inside the Nazi structure led to Auschwitz almost without conscious human agency. Browning shows how the decision for total extermination was crystallised by changing circumstances, but against the background of a driving impetus to radicalise racial policy which derived ultimately from Hitler. **The centre almost never issued direct orders.** But local commanders, whether SS officers or administrators in occupied territory, always sensed that more extreme action on the ground would find approval above them. [*Toujours cette merveilleuse télépathie...*]

Some writers - *The Observer's* Sebastian Haffner among them - thought the decision for mass murder was the result of defeat. When the Wehrmacht was finally stopped at the gates of Moscow, in December 1941, the vague ideas of expelling European Jewry to starve in conquered Soviet Asia became impossible; the millions of deported Jews accumulating in eastern Poland would have to be disposed of in another way.

Browning shows that **this is wrong**. The decisive impulse was not defeat but the euphoria of victory in Russia, in the summer of 1941. It was the sense that they were invincible which persuaded the Nazis that the genocide of Soviet Jews, which they were already carrying out, could be extended to the Jews of every nation they controlled. Up to 1939, Hitler's 'destruction of Jewry' meant driving the Reich's Jews into emigration. The conquest of Poland that September changed the picture. The atrocities there were aimed at Poles as much as at Jews, and the scene was soon dominated by Himmler's gigantic ethnic cleansings as he sought to empty western Poland and replace Poles by Germans from the Baltic and Ukraine. The Jews were simply to 'disappear', by emigration to Madagascar or by being shoved into Soviet-held territory. Himmler observed, no doubt sincerely in 1940, that 'the Bolshevik method of physical extermination... is un-German'.

Slowly a Final Solution by emigration shifted towards solutions by expulsion. By early 1941, with war against Russia being prepared, some Nazis were playing with ideas of deporting Polish and perhaps German/Austrian Jews into the Ural steppes where they would be worked and starved to extinction (the concept of 'expulsion' was always linked with 'decimation'). But the brutality of the 'Barbarossa' plan made this irrelevant. Behind the Wehrmacht, the Nazi slaughter-squads were assembled for a 'total war of destruction' against Soviet society. Millions had to die and in this programme the Jews - who in Poland had been perceived as 'vermin' - now became Satanic, central to the 'Judaeo-Bolshevik' hate image.

The deliberate killing of Jewish communities began as soon as the Nazi armies crossed the border. As Browning says, the German attack on Russia ended the era of expulsions. 'The era of mass murder was about to begin.' **The decision for the total extermination of the Soviet Jews opened the doors to the ultimate crime.** [*Décision toujours hypothétique, en l'absence de documents...*] Browning **believes** that Hitler made up his mind in July 1941, at the peak of the huge military victories in Russia. [*C'est donc une supposition, à laquelle il croit...*] The emigration of German Jews was halted and their deportation to execution sites in the East began. The construction of death camps in eastern Poland was accompanied by experiments in the use of poison gas. By October, the evidence shows that the inner Nazi and SS group were preparing for the murder of Europe's Jewish population. The Wannsee Conference of January 1942 only made the German bureaucracy **complicit in what was already being done.**

Even Browning's researches have not turned up the fatal Hitler order. Probably none existed. That was not his way. Hitler preferred 'the best man, who bothers him least', henchmen who **read his mind** but took their own initiative. He filled the air with fearsome innuendo, but left it to junior figures to put into practice what they sensed he wanted - and what they wanted too. Afterwards, he would exult and take the credit.

This is a very dense and detailed book. It is a study of decision-making, painstakingly traced through the chaos of competing Nazi institutions. Unlike *Ordinary Men*, it only seldom takes the reader to the awful reality of what those decisions led to. And yet the horror accumulates. Page after page following the movements of SS and police killing units and

analysing their orders alternates with cold figures. Einsatzgruppe A in Riga reports 125,000 Jews killed up to October 1941; two million Soviet prisoners of war are dead by spring 1942 out of 3.5 million captured; 1,000 Berlin Jews are shot in Riga immediately on arrival due to a misunderstanding about billeting.

Browning ends his history in early 1942, when most of Europe's Jews are still alive. But that is as it should be. In order to seek an answer to 'why', we have first to grasp 'how' and pick our silent way down the track which leads - as Gauleiter Greiser used to joke - from 'Expel to Exploit to Exterminate'. On that journey, this book is the best guide.

Neal Ascherson, May 23, 2004, *The Observer*

Le "comment" avant le "pourquoi" ?

§== Au royaume des bêtes sauvages.

Des amours de GI's - Les Petites Fiancées du Débarquement de Hilary Kaiser. Tallandier, 288 p., 23 €.

La face cachée des GI's - Les viols commis par les soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la seconde guerre mondiale de J. Robert Lilly. Payot, 372 p., 21,50 €.

Un homme en uniforme est capable de tout, du meilleur comme du pire. Selon son camp, un combattant est un héros ou un barbare, pas les deux à la fois. Dans le cas des libérateurs de 1944, la mémoire a tranché. "La plus grande des générations" - les Américains appellent ainsi les vétérans de la deuxième guerre mondiale - continue d'incarner le meilleur de l'humanité face au Mal absolu que fut le nazisme. **Avec la part d'exagération** que comporte toute légende dorée.

Sans nier les exactions commises, Hilary Kaiser met l'accent sur la face rose de l'histoire, celle de la "fraternisation amicale" entre les GI's et les jeunes Françaises. Les occasions de rencontres ne manquèrent pas : à bord d'un char, lors d'un bal, chez des parents fiers d'avoir un libérateur à leur table ou encore dans les bureaux de l'US Army, où travaillaient de nombreuses Françaises. 6 000 mariages ont ainsi été conclus, sans compter les idylles éphémères. A défaut de pouvoir les empêcher, les Américains firent tout pour encadrer ces unions. Aidée par la Croix-Rouge et d'autres organisations, l'armée s'occupa du transport des jeunes mariées : regroupées dans un hôtel parisien, elles transitaient ensuite par le camp Philip Morris, non loin du Havre, port d'embarquement. A leur arrivée à New York, des bénévoles les accompagnaient jusqu'à leur mari, sans négliger de les informer sur les devoirs d'une bonne épouse américaine.

Comme le révèlent les vingt-cinq témoignages ici recueillis, les "war brides" ne connurent pas toutes le même sort. "Nombre de mariages ont bien tourné, mais beaucoup de ces femmes de l'immédiate après-guerre, jeunes et naïves, s'étaient mariées hâtivement, si bien qu'à leur arrivée en Amérique, elles retrouvaient presque un inconnu. Le couple découvrait alors son incompatibilité et une communication difficile du fait de la différence de langue, de culture et de milieu socio-économique. Le beau soldat en uniforme n'était plus qu'un paysan inculte ou un alcoolique." Mais, contrairement aux divorces, les retours au pays furent rares : 150 sur 6 000 départs.

Démythification en règle

J. Robert Lilly propose, lui, une démythification en règle. "L'engagement américain en Europe comporte une odieuse face cachée", affirme ce criminologue américain qui souhaite "rétablir l'équilibre entre les représentations populaires idéalisées des soldats américains en route pour la victoire en Europe et la réalité de leur comportement". Il s'appuie sur les archives des procès en cour martiale intentés aux GI's en Angleterre, en France et en Allemagne. L'approche comparatiste est éclairante. C'est en Allemagne que les viols furent les plus nombreux (11.000 sur 18.000) mais aussi les moins sévèrement punis, **la nationalité des victimes les ayant sans doute rendus plus acceptables.**

Que se passa-t-il en France ? Selon l'auteur, "la fréquence et la férocité des viols y furent pires qu'au Royaume-Uni, (...) où d'importants efforts avaient été entrepris par les autorités civiles et militaires pour empêcher les agressions sexuelles". Mais la révélation la plus surprenante concerne l'identité des agresseurs. Sur les 116 soldats américains condamnés en France, 81 % étaient noirs. Si "la privation sexuelle des soldats noirs était

relativement élevée comparée aux activités sexuelles des soldats blancs", prévues par l'armée, la principale raison tient au racisme de l'institution militaire, "dont le pays d'origine avait une longue tradition de brutalité, de pudibonderie et d'intolérance concernant les relations sexuelles entre homme noir et femme blanche".

Lilly signe ici une étude importante dont on déplore qu'elle ne soit toujours pas publiée aux Etats-Unis. "Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre", disait Churchill. Cette opportune plongée dans le passé nous ramène tout droit à l'actualité.

Thomas Wieder, *Le Monde*, 4 juin 2004

Ceux qui ont vu, dans les années 50, sur la Côte d'Azur, comment les membres blancs de la Police Militaire américaine (MP's) matraquaient à mort, avec un plaisir infini, les permissionnaires noirs qui chahutaient dans les bars à putes, se souviennent que l'Amérique était, et est encore, l'endroit au monde où le racisme est le pire. Si la proportion de noirs dans les prisons américaine, comme dans celle des GI's condamnés en France pour viol, c'est parce que la "justice" US trouve des excuses aux crimes et délits commis par des Blancs et qu'elle charge les auteurs quand ils sont noirs. DELENDA EST AMERICA !

§== Heilé Krishna

Nous vivons à une époque où prévaut une interprétation juive, vétéro-testamentaire, de l'époque nazie. Inaugurée par le procès Eichmann en 1961, elle ne cesse de s'étendre et de se renforcer. Les historiens qui ne se sentent pas à l'aise dans ce carcan évitent soigneusement de mettre le doigt là où il frotte sur leur cuir endurci. Il serait ainsi du plus haut comique de recenser les passages des livres récents qui portent sur ce qui aurait été une "décision" d'exterminer les juifs. Dans ce domaine, toutes les contorsion soit possibles (voir, *supra*, le dernier livre de Browning) et l'avenir jugera sévèrement ces lâchetés intellectuelles.

Mais il est d'autres interprétations, concurrentes, qui survivent sur un mode mineur. Par exemple, celle qui affirme que les nazis obéissaient à une ensemble de doctrines orientales, plus ou moins ésotériques. En son temps, le fumiste Louis Pauwels, ancien disciple du charlatan pontos Gurdieff, avait déjà exposé cette thèse tout à loisir, dans une gigantesque fraude intellectuelle, *Le Matin des magiciens*, publié avec l'infortuné Jacques Bergier, en 1960.

On la retrouve dans un autre volumineux ouvrage publié en 2002, *Hitler Buddha Krishna - eine unheilige Allianz vom Dritten Reich bis heute*, une non-sainte alliance depuis le troisième Reich jusqu'à aujourd'hui, Ueberreuter Verlag, Vienne, 640 p., ISBN 3-8000-3887-0.

(Présentation:

<<http://www.trimondi.de/H-B-K/H-B-K-Front.htm>>)

Les auteurs sont Victor et Victoria Trimondi, un nom qui sent son pseudonyme sanscrit ou pali à plein nez. Ils ont publié force ouvrages de vulgarisation d'un orientalisme artificiel et frelaté.

Ces gens s'élèvent contre. Ils dénoncent. Le buddho-fascisme indo-aryen ! Pas moins ! ces soi-disant experts ont "découvert" que le gentil Dalaï Lamaï pratiquait un bouddhisme dit tantrique qui ne leur semble pas très démocratique-droitdelomesque ! Sur l'échelle de Beaufort du crétinisme, ils ont force 8.

Voici leur analyse du contenu de leur livre (que nous n'avons pas lu nous-mêmes.):

Recent years have seen a marked rise in public interest in National Socialism, with fresh research carried out and new interpretations arrived at. Hitler's private life and his relations with women continue to occupy the media. Noteworthy too is the growing attention being given to interpretations of Nazism as a "political religion" and a "cult movement". It is less widely known, however, that the content and structure and foundation of a "Nazi Religion" were often discussed within the SS in general and it's *Ahnenerbe* [Forefathers Heritage Society] in particular. The SS, headed by Heinrich Himmler, considered itself to be the "advance guard of German research into religion. All the leading figures in this "religion smithy" based their work on the assumption that a racially pure Aryan faith had existed in prehistoric times and should therefore be rediscovered and resurrected.

After sifting through archival material, secondary literature and Nazi documents the authors have been able to demonstrate that this restoration of an Aryan religion drew on ideas, philosophies, mythologies, visions, dogmas and sacred practices pertaining to traditional Oriental belief systems. A coterie of fascist cultural scholars sprang up asserting that Buddhism, the Vedas, the Puranas, the Upanishads, the Bhagavad Gita, yoga and even Tantrism were intellectual remnants of a vanished, global, indo-Aryan, anti-Semitic religion. There were also borrowings from Tibetan culture and especially from Japanese Zen and Samurai traditions. The archaic cultural legacy of a despotic and warlike Orient provided Nazi ideologues with their theories for:

- the apotheosis of the 'Führer'
- a social caste system based on race
- the enshrinement of war and warriors
- mastery over one's feelings
- the manipulation of consciousness
- the political exploitation of symbols and rituals
- the significance of archaic sacrificial rites

The book has two sections. The first focuses on religious and political activity within the SS-*Ahnenerbe*. The aspects of Eastern religions that were influencing Nazi thought were discussed and debated from an esoteric as well as an academic stance since Heinrich Himmler, the Society's leader, encouraged both approaches to the subject. [...]

The second section sets out the fateful legacy left by the SS-*Ahnenerbe* and offers an insight into post-war religious neo-Fascism. We are confronted here with an occult subculture wielding substantial power, a school of thought in which myths, religious paradigms, dogmas, conspiracy theories, esoteric doctrines, superstition, visions, illusions and the stuff of fables and science fiction all merged so seamlessly with Nazi ideologies and Nazi history that they could no longer be distinguished one from the other. The Indo-Tibetan element, however, is sufficiently prominent to justify talk of "Indian teachings with National Socialist content". Hitler appears here as an avatar, the incarnation of the Indian god Krishna, the Bodhisattva, the Chakravartin (sacred ruler of the world). The second section also considers the interest shown by fascists in the Tibetan Kalachakra Tantra ritual.

LE DALAI NAZEBROQUE ?

Dans une interview donnée au moment d'une visite du Dalai Lama à New York, on trouve ceci:

Stephens: I recall attending the Simon Wiesenthal Museum of Tolerance in 1996 when the Dalai Lama was awarded "The Simon Wiesenthal Peace Prize" and the director equated him with "Aaron, our man of peace." What should the Jewish community be concerned about in light of your research on his connections with Nazism?

Trimondi: It is a fact that the Shambhala War Ideology of the Kalachakra-Tantra has led to aggressive behaviour, megalomaniacal visions and conspiracy theories both in the history of the Asia as well as in that of religious fascism and neo-fascism. Already in the SS-*Ahnenerbe*, where Heinrich Himmler's Nazi-Religion was born, there was an interest in the contents of the Kalachakra-Tantra. The influential fascist and cultural philosopher Julius Evola saw in the mythic world of Shambhala an esoteric centre of a sacred warrior race. This vision is today still firmly anchored in the religious ideas of the international far-right movement. That alone makes it necessary for the Dalai Lama to distance himself clearly from the war-mongering Shambhala Myth.

Instead of this he has cultivated friendly contacts with people such as the ex-SS men Bruno Beger (convicted as helping to murder more than 86 Jews) and Heinrich Harrer, author of *Seven Years in Tibet* (a chronicle of his experience with the Dalai Lama over seven years prior to his exile to India). The Homepage of the Government of Tibet in Exile <www.tibet.com/Status/statement.html> shows the XIV Dalai Lama between Bruno Beger on his right and Heinrich Harrer on his left. Beger has been a member of the famous SS-Tibet Expedition organized by the SS in 1938/1939 whose primary goal was to find traces of an ancient, lost indo-Aryan religion in the Himalayas. Some occult leaders in the SS were convinced that Tibetan Lamas are the key holders of these Indo-Aryan Mysteries. Beger is highly respected by the Government of Tibet in Exile as a chief witness for the political independence of the country in the 30's and 40's of the last century.

Nearly unknown until now are the contacts of the Dalai Lama with the French SS-collaborator, convinced anti-Semite, recognised Orientalist and Kalachakra Tantra Expert Jean Marquès-Rivière (in his absence convicted and given the death sentence for turning Jews over to the Gestapo in France). The founder of an esoteric Hitler movement the ex-Chilean diplomat Miguel Serrano (promoter of an extremely racist SS-mysticism, which is based on Tantric practices and on the idea of the Shambhala Warriors) met the Dalai Lama four times.

Well known became his relationship with the Japanese terrorist, Shoko Asahara, whom he described, even after the Tokyo sarin gas attacks, as his "friend, albeit an imperfect one". Only later he did distance himself from the Guru. Asahara's Domsday Philosophy was mainly influenced by the Shambhala Ideology and by Tibetan Tantrism.

<<http://www.trimondi.de/EN/interv03.html>>

§== Ils sont partout. Il y a des révisionnismes partout. Les historiens qui font leur métier se heurtent souvent à des "vérités officielles" ou des tabous idéologiques qui sont très lourds à déplacer. Et parfois les conflits se nouent à fronts renversés. Il est amusant de voir accuser Georges-Marc Benhamou de révisionnisme alors que, du temps où il dirigeait un torchon sioniste, il n'avait pas de mots assez durs pour fustiger les révisionnistes, ceux qui remettent en cause notre nouvelle Histoire Sainte. On pourra s'amuser un brin en allant lire l'article suivant:

Réflexions sur le livre de Benamou Georges-Marc, *Un Mensonge français. Enquête sur la guerre d'Algérie*

La dernière frappe du révisionnisme médiatique

Par Mohammed Harbi et Gilbert Meynier, *La Tribune*, 12 février 2004

La crise algérienne donne lieu, ici et là, en France, à des tentatives pour réhabiliter moralement la colonisation et l'absoudre de ses péchés. Faut de parvenir à concevoir un rapport d'égalité avec l'Algérie, les nostalgiques de l'ordre colonial œuvrent à la déconstruction de la mémoire collective que le peuple algérien garde de la domination française. Ce projet et la stratégie de sa mise en œuvre ne sont pas séparables. Le seul moyen pour assurer le succès, c'est de ne pas reculer devant la pratique du détournement, de l'occultation des travaux des historiens qui portent un regard neuf sur les rapports franco-algériens en les dépouillant de leur lot de ressentiments et de mythes. Le genre qui convient le mieux à la falsification de l'histoire est l'examen d'un problème en pièces détachées. On peut dès lors faire de l'histoire tout en affirmant n'avoir pas l'intention d'en faire. Georges-Marc Benamou est coutumier de cet exercice. Dans l'exploitation du révisionnisme médiatique, voici un travail rapide qui accumule les erreurs et les omissions, multiplie les citations sans références, et convoque surtout des témoignages et des ouvrages de seconde main. [...]

<http://www.algeria-watch.de/fr/article/hist/1954-1962/frappe_revisionnisme.htm>

§== Yesterday I got the first six copies of Ernst Zundel's *Setting the Record Straight: Letters from Cell #7*, copyrighted in my name, since Canada is such a viper's nest of censorship to protect the not-so-innocent.

I love the way this, our first Soaring Eagles production, looks and feels! In a few days the first printing shipment ought to be here. Those of you who pre-ordered copies in bulk at cost may now send in your checks to:

Ingrid Rimland
3152 Parkway, Suite 13, PMB 109
Pigeon Forge, TN 37863, USA

The rest of you will have to pay retail prices if you would like to have a copy - and you should. It's 180 pages in length - and worth every penny you spend. I had originally intended

to set a retail price of \$15, but I have decided to make it an even round **\$10. Please add a little extra for postage.**

§== Dédé Bellepou. «Comme pour Sortie d'usine, Temps machine ou Paysage fer, sa phrase est une pulsation, la dureté de ce qui s'est joué là est dans le heurt des mots, la scansion des syllabes, le hachuré de la ponctuation, comme si ce qui était dit des douleurs des autres devait nécessairement passer par le corps de l'écrivain. Rien d'artificiel quand François Bon se fixe pour objectif de dire "toute l'émeute d'un siècle et ses rêves".»

Ce passage est tiré de la dernière merde ouvriériste de l'ahuri des poubelles. Il s'arrange pas.

§== Le Big Bang est à l'astrophysique ce que l'holocauste est à l'histoire.
Big Bang Theory Busted By 33 Top Scientists
<<http://www.rense.com/general53/bbng.htm>>

§== Dans le New Republic du 31 mai :
Identity Theft
TRUE MEMORY, FALSE MEMORY, AND THE HOLOCAUST
by Ruth Franklin
<<http://www.tnr.com/>>

§== On peut gagner un paquet de Bonux et en prime un voyage au Musée de l'Holocauste (ticket de métro et entrée gratuite !) grâce à un simple concours de rédactions: Plus on invente, plus on gagne (personne n'est là pour vérifier...)
The Holocaust Remembrance Essay Contest
<<http://holocaust.hklaw.com/2004ContestInfo/2004ContestInfo.asp>>

§== Pour les amateurs de l'érotisme de pacotille (le vrai ne se barde pas d'oripaux "symboliques" à quatre sous):
<<http://www.esoteric.msu.edu/VolumeV/Freemasonill.html>>
Un bouquin complet avec photos d'Aleister Crowley. sur la première, on croirait Le Pen avec un turban
<http://www.esoteric.msu.edu/VolumeV/Unleashing_the_Beast.htm> Crowley devrait être rangé dans la catégorie des fous littéraires. Quant à ses "disciples", sil en a, il faut les ranger soit dans les fumistes, soit dans les "dérangés".

§== Castle Hill Publishers is proud to announce another expansion of our USA book program, now also including the following books, most of them revisionist classics, at
<<http://www.vho.org/store/USA>> I would appreciate if you'd consider those items at your next book shopping tour.
On y trouvera une longue liste d'ouvrages disponibles. en anglais: Roques, Mattogno, Ponsonby, Rassinier et d'autres, moins connus.

ANNEXE (EN ANGLAIS ET EN SUÉDOIS)

Ahmed Rami acquitted

The investigation into Radio Islam has been withdrawn

Stockholm: Ahmed Rami is let off prosecution for <<http://www.abbc.net/>>Radio Islam. The investigation into one of the world's most known anti-Jewish homepages has been withdrawn.

The investigation started in September, 2002 when police confiscated Ahmed Rami's four computers, at a search of a flat disposed by him.

The investigation of the contents of the computers resulted in serving Rami with - disrespect for Jewish people and offence against the law relating to personal data (Pul).

Several suspicions

According to police suspicions, from February 2, 2000 until December 16, 2003, "together and in consultation with unidentified persons", on the homepage, Rami had spread information expressing disrespect for Jews. "Alone or with other" he also had handled personal data in violation of Pul. It was above all about "a very extensive registration of persons' religious conviction".

Up to December last year there was, among other things, a "reference book" taking up names of four thousand people on Radio Islam's homepage. According to advertisement for the reference book, it was to show who really govern Sweden and answer questions such as "Does Israel have a political Mafia network in Sweden that undemocratically exercises political power and control freedom of speech?"

The answers to the question were already given in the address of the reference book - "Jewish Power".

Community radio station

Ahmed Rami has earlier run the community radio station Radio Islam.

His books are to found on the homepage, as well as material from the trial in 1989 when he was sentence for disrespect for Jewish people. There are also requests to support Ahmed Rami who is presented as a protagonist of freedom of speech.

Rami, however, denies having anything to do with the homepage.

And police have not been able to prove the apposite.

"Ahmed Rami is the ideologist behind the texts but he, himself, denies all involvement in his texts being spread in this way. What role, if any, that he has in the making of or the work with the homepage has not been possible to show. Nor has it been possible to show who else are involved in this", Tora Holst, the prosecutor, writes in her decision.

It is the second time Tora Holst withdraws a preliminary inquiry into Radio Islam.

The first time was in 1998.

At first time an 18-year-old woman took the responsibility for laying out most of the material on the homepage. Exactly the material police considered punishable, she had no concern with, however.

Since some twenty persons had had access to the code that made it possible to lay out texts on the homepage, police did not find anyone who could be held responsible.

This time the police's IT-group found that a book had been laid in on Radio Islam's homepage from one of the computers confiscated in Rami's flat. One of Rami's friends, a well known history revisionist, that is to say a person denying the Holocaust, wrote to Tora Holst taking on the responsibility for Rami's computer being used at the transmission. He claimed he had borrowed Rami's flat and computer.

As to the rest the police's technicians have not found anything in the computers indicating that Ahmed Rami has used them to operate the homepage or any correspondence with its readers.

Per Nygren
Göteborgs-Posten, June 29, 2004.

ORIGINAL:

Ahmed Rami frias

STOCKHOLM: Ahmed Rami slipper åtal för Radio Islam. Förundersökningen om en av världens mest kända antijudiska hemsidor har lagts ned.

Förundersökningen inleddes i september 2002 då polisen, vid en husrannsakan i lägenhet som disponeras av Ahmed Rami, beslagtogs hans fyra datorer. Undersökningen av innehållet i datorerna ledde till att Rami delgavs misstanke om brott - hets mot folkgrupp och brott mot personuppgiftslagen (Pul).

Enligt polisens misstankar hade Rami från 2 februari 2000 till den 16 december 2003 "tillsammans och i samråd med icke identifierade personer" på hemsidan spridit meddelanden som uttrycker missaktning mot judar. Han hade också "ensam eller med andra" hanterat personuppgifter i strid mot Pul. Det gällde främst "en mycket omfattande registrering av personers religiösa övertygelse samt av dom i brottmål".

Fram till december förra året fanns bland annat ett "uppslagsverk" på Radio Islams hemsida som upptog namn på fyratusen människor. Enligt reklamen för uppslagsverket skulle det visa vilka som verkligen styr Sverige och besvara frågor som "Har Israel ett politiskt maffianätverk i Sverige som odemokratiskt utövar politisk makt och styr det fria ordet i landet?". Svaren på frågan gavs redan i adressen till uppslagsverket - "judemakt".

Ahmed Rami har tidigare drivit närradiostationen Radio Islam. Hans böcker finns publicerade på hemsidan, liksom material från rättegången 1989 då han dömdes för hets mot folkgrupp. Där finns också uppmaningar att stödja Ahmed Rami som presenteras som en kämpe för det fria ordet.

Men Rami förnekar att han har något med hemsidan att göra.

Och polisen har inte kunnat bevisa motsatsen. "Ahmed Rami är ideologen bakom texterna men förnekar själv all inblandning i att hans texter på detta sätt sprids. Vilken roll, om någon, som han själv har i konstruktionen av eller arbetet med hemsidan har inte varit möjligt att visa. Inte heller vilka andra som är inblandade", skriver Tora Holst i sitt beslut.

Det är andra gången Tora Holst lägger ned en förundersökning mot Radio Islam.

Första gången var 1998.

Då tog en 18-årig kvinna på sig ansvaret för att ha lagt ut större delen av materialet på hemsidan. Just det material som polisen ansåg brottsligt hade hon dock inte befattat sig med. Eftersom ett tjugotal personer hade haft tillgång till den kod som gjorde det möjligt att lägga in texter på hemsidan så hittade polisen ingen som kunde ställas till svars. Den här gången fann polisens it-grupp att en bok lagts in på Radio Islams hemsida från en av de datorer som beslagtogs i Ramis lägenhet. En av Ramis vänner, en känd historierevisionist, alltså Förintelseförnekare, skrev till Tora Holst och tog på sig ansvaret för att Ramis dator använts vid överföringen. Han sa sig ha lånat Ramis bostad och dator.

I övrigt har polisens tekniker inte hittat någonting i datorerna som tyder på att Ahmed Rami använt dem för att sköta hemsidan eller någon korrespondens med dess läsare.

Per Nygren
031-62 41 21 <per.nygren@gp.se>
<<http://www.gp.se/gp/jsp/Crosslink.jsp?d=119&a=171120>>

Ahmed Rami:Very satisfied with the resolution

Stockholm: - A victory for Swedish legal system, Ahmed Rami says about the closed preliminary investigation.

- A certain political lobby tries to use the legal system against an opponent in the political struggle. I am proud as a Swede that it did not succeed this time either, says Rami.
- A prosecutor should not allow himself to be used for a political dispute.

What lobby do you mean?

- The Zionist lobby.

Your computers have been confiscated since September 2002, Have you been able to work without them?

- I have not needed them.

What do you work with?

- I give lectures once or a couple of times a month. Last time in Gothenburg. I am also invited as a lecturer to the Arab world, Russia, Italy, France, Germany and other countries. People get curious when I am subjected to persecution and want to hear from me, what I really stand for.

What do you speak about on these occasions?

- Revisionism and the Palestinian question. Since I was received as a hero in Sweden after having participated in an attempted coup d'état in Morocco, I merely work with opinions.

<<http://www.gp.se/gp/jsp/Crosslink.jsp?d=119&a=171121>>

Göteborgs-Posten on June 29, 2004.

The following is the Swedish prosecutor's decision acquitting Ahmed Rami

Office of the Public Prosecutor
Special Prosecutor Tora Hols
Date: 2004-06-23
Registration No. C04-2-231-00

Decision

Resolution to withdraw the preliminary investigation into Radio Islam

The investigation is withdrawn. The inquiry is about several reports concerning racial agitation. In the investigation also suspicion of crime has come up in reference to the law relating to personal data and defamation. One person, Ahmed Rami, has been served with suspicion and has been heard.

The investigation is about crimes committed on the homepage Radio Islam. It is a very comprehensive homepage. It is several servers around the world. Ahmed Rami is the ideologist behind the texts but denies all involvement in his texts being spread in this manner. What role, if any, he was, himself, in the construction of or the work with the homepage has not been possible to show. Nor, has it been possible to show, who else are involved. Therefore the investigation is to be withdrawn.

Tora Holst

September 2002 Swedish Police raid world's foremost Islamic Revisionist Ahmed Rami

On 7 September, 16.30 hours, eight police officers gained entry through a window of Ahmed Rami's apartment in Stockholm and took away his RADIO ISLAM computers and other items relevant to Mr Rami's work. [***Instead of simply ringing at the doorbell, the broke open the window, like in the movies !!***]

In a newspaper report (*Expressen*, September 5,6, 2002) Justice Minister, Thomas Bodstrom, stated that **the government must stop Ahmed Rami's activities**. Minister Bodstrom stated that he was angry with Rami and demanded he be jailed for four years. [***Si on nous passe la trivialité du terme, on peut dire que le gouvernement l'a dans le baba***].

Sweden's Public Prosecutor stated to *Expressen* that Swedish police have had Rami **under surveillance for many years**.

On Friday, 5 September - a day before the police raid - the Swedish Jewish newspaper, *Expressen*, wrote that Ahmed Rami is "a criminal because he compares Zionism to Nazism".

The newspaper said this statement is defamatory against the Jewish people because Zionism is Jewish people's nationalism and the Jewish people's "liberation movement"!!

On 11 September, Ahmed Rami stated to Adelaide Institute's Fredrick Toben that Zionism is today's Nazism, "because all characteristics which Jews accused Hitler to have had now apply to Zionists' activities in Palestine and in the whole world - racism, expansionism, occupation, jungle law and arrogance".

Mr Rami stressed that Zionism is a criminal ideology which must be restrained by international law because it is a danger to world peace, justice and international law.

Mr Rami likens the confiscation of his computers to the behaviour of US President Bush and Israeli Prime Minister Sharon towards the Iraqi people - to resolve all problems with force.

"And now all Muslims stand accused as being guilty because they refuse to support Sharon and Bush's policies," said Mr Rami. "Proof of innocence is if you support Sharon and Bush! "This is a part of the Jewish humour because the Jews are occupying Palestine, and Zionism will, according to them, liberate the Jewish people from all moral and international law, and from the mutual respect and equality between peoples.

"Now the Swedish Justice Minister wants to resolve the problem through violence by sending the police to take away Radio Islam's computers," said Mr Rami. "But like in Palestine, all occupation provokes resistance. I am only a part of the Palestinian Intifada and instead of stones, I am only using words. The Muslim peoples will never capitulate to the Zionist occupation, jungle law and arrogance."

(For general background on media/political control in Sweden, read Fredrik Haerne's "Who Rules Sweden?"
<<http://www.vanguardnewsnetwork.com/index359.htm>>)

WorldNetDaily.com , Monday May 27, 2002 :

The mother of all anti-Jew sites
Islamic info <<http://radioislam.net/>>source boasts thousands of pages in battle against 'Zionists'

Despite the prominent display of the words "No hate, no violence," an anti-Jewish website provides plenty of opportunities - in several different languages - to read about the <<http://abbc.net/islam/english/jracism/shahak.htm>> "evils" of the Jews and how the "deception" of the

<<http://abbc.net/revisionism/index.htm>> Holocaust is being used as a propaganda tool by <<http://abbc.net/historia/zionism/index.html>> Zionists.

<<http://www.abbc.net/>> Radio Islam is named for a radio station of the same name in Stockholm, Sweden, begun in 1987, according to the site. The website creators say its goal is to "combat

<<http://abbc.net/islam/english/jracism/shahak.htm>> Jewish racism and the Zionist ideology by information in order to reveal the simple propaganda - lies that Zionists use in order to promote their ideology and political aims - lies which thereby become an instrument of oppression of people. This site is a forum for information about Zionism,

<http://abbc.net/historia/zionism/index_zion1.html> Jewish racism, and the so-called 'holocaust' (i.e., about what really did happen to the Jews during the Second World War, as this is one of the main themes of Zionist propaganda)."

<<http://www.rami.tv/>> Ahmed Rami, whom the site describes as "a former Moroccan officer living in exile in Sweden," is said to have started the radio station to present "the other side of the Zionist medal." Rami's writings and philosophy heavily influence the website's content.

<<http://www.abbc.net/islam/english/toread/pravda.htm>> Rami, according to the site, fled Morocco after participating in military coups to overthrow the monarchy there and establish an <<http://abbc.net/islamj/index.htm>> Islamic state.

"Today, this sympathetic, youthful and incredibly energetic man is one of the most popular persons in Sweden, but at the same time one of the most hated ones," explains the site. "His political views are discussed in the Swedish parliament, and also - they tell us - in government circles."

Says Rami in a question-and-answer section, "I am striving for what in my opinion every man should be striving for, namely freedom and justice. In this world, created by Allah, nobody should have enormous privileges, and that includes the

<http://abbc.net/historia/zionism/index_misc.html> Zionist mafia, which has appropriated for itself immeasurable wealth through lies, insidiousness,

<http://abbc.net/historia/zionism/index_crime.htm> fraud and trickery. Let Palestinians, Swedes, Russians, Arabs and other peoples be the equals of those who have declared themselves to be the chosen ones and superior to all other peoples!"

Proclaims the site, "Radio Islam encompasses all who ... want to
<http://abbc.net/historia/zionism/index_zion1.html> combat racial hatred,
<http://abbc.net/historia/zionism/index_media.html> propaganda, oppression, historical lies
and the intellectual
<http://abbc.net/historia/zionism/index_crime.htm> terror of the Zionists."

While supporters of Israel speak in favor of the Jewish state's right to exist - something routinely denied in the Arab world - the Radio Islam website says it is Israel's opponents whose right to exist is being trampled.

"The totalitarian Zionism of today is the only ideology that systematically wants to make the very existence of an opposition a criminal offense!" says the site. "Before we can coexist, we must first be able to exist. That right is denied those who are opposed to the Jewish domination. This fanaticism and obscurantism is a serious threat against our civilization and against world peace. Each one of us should do something concrete to defend freedom!"

The website includes countless links in up to 16 languages, including columns, statements and other documents supporting an unwavering position against
<http://abbc.net/historia/zionism/index_misc.html> Jews worldwide.

One page features a letter from former David Duke in which he urges President Bush to "defy the

<<http://abbc.net/islam/english/toread/frnklin.htm>> power of the Zionist lobby."

A list of scores of topics is displayed prominently on the home page. This includes a Hitler page, complete with links to

<<http://abbc.net/historia/hitler/mkampf/fra/index.htm>> *Mein Kampf* and *The Political Testament of Adolf Hitler*, each in six languages.

Another page displays a photo of Hitler under the headline, "If only you had done it, brother."

It features the text of an Egyptian commentary that the site lifted from a

<http://www.worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=27493>

story in WorldNetDaily. (Radio Islam included the Web address of the story in WND in small font at the bottom.)

The site also proudly features an article on the Holocaust entitled

<<http://www.abbc.net/historia/really/intro.htm>> *Did 6 million really die?* by Richard E. Harwood.

In his introduction, Harwood proclaims that "the ensuing pages will reveal this claim to be the most colossal piece of fiction and the most successful of deceptions."

A main theme woven throughout the site is the claim that

<<http://abbc.net/islam/english/toread/frnklin.htm>> Jews control the United States. A questionable quote the site attributes to Israeli Prime Minister Ariel Sharon says: "We, the Jewish people,

<http://abbc.net/historia/zionism/index_media.html> control America, and the Americans know it."

Another page features a list of Jews in the Bush administration, including photos, while still another is titled,

<<http://abbc.net/islam/english/toread/frnklin.htm>> "USA's Rulers: All Are Jews!"

On the lighter side, Radio Islam includes dozens of

<<http://abbc.net/islam/roligt/roligt.htm>> political cartoons, all degrading Jews, most of whom are portrayed as buffoons with huge noses.

The site, it turns out, does not present Islam as the only victim of Judaism, but speaks of other religions whose followers allegedly have been persecuted by Jews.

<<http://www.abbc.net/islam/english/toread/shahak.htm>> One column by Professor Israel Shahak, for example, discusses a supposed Jewish tradition of spitting on the Christian cross, a practice he contends has gone on since 200 A.D. and continues to grow in popularity.

"The spitting on the cross for converts from Christianity to Judaism, organized in Kibbutz Sa'ad and financed by the Israeli government, is a an act of traditional Jewish piety," Shahak writes.

Although WND has run stories about Islamic websites in the past, **none has the sophistication or depth of Radio Islam.**

Nowhere on the site is it revealed how the operation is funded, and no advertising appears on the pages.

Surmises one page on the site, speaking of Radio Islam's founder, "Ahmed Rami cannot be bought. For this reason he is hated and dangerous to all those who advocate 'the <http://abbc.net/historia/zionism/index_misc.html> New World Order,' both in Sweden and elsewhere."

<http://www.worldnetdaily.com/news/article.asp?ARTICLE_ID=27731>Ron Strom, news editor for WorldNetDaily.com

Hatkulturen väller fram igen - men nu kan strömmen vända

Radio Islams huvudman Ahmed Rami åtalas troligtvis i januari återigen för hets mot folkgrupp. Förundersökningen mot internetsajten är nu efter tre år avslutad. Sajten har mer och mer utvecklats till en högerextrem och antisemitisk propagandacentral. Den är i dag ett av de främsta exemplen på den hatkultur som alltmer förgiftar politiken.

De paranoida är ute efter mig. Det var min första reaktion när jag vid en rutinkontroll insåg att den nynazistiska sajten Radio Islam satt upp mig på sin "judelista".

Det rör sig om ett dokument där bara registret omfattar 234 sidor i utskrift och som behandlar 4.000 personer, levande och döda - svenska författare, journalister och opinionsbildare. Man smyger inte heller med ideologin bakom sitt "Index" - adressen är, rakt på sak, www.abbc.com/judemakt. Under L hittar jag:

Under den senare tiden tänkte vi först nämna Ola Larsmo, författare, kritiker, och redaktör DN Kultur, som var redaktör på Bonniers Litterära Magasin 1984-1990. Han var engagerad under Förintelsekonferensen januari 2000 på frågan om Internet, och har i ett antal beställningsartiklar i DN lånat ut sig för att skriva uppmaningar till att man skall skriva brev mot hot till det företag i USA som tidigare hade servern där Radio Islams hemsida låg.

- liksom det noggranna påpekandet att jag skrivit en bok tillsammans med den judiske författaren Stephen Farran-Lee.

Så, tänker jag, nu är det alltså personligt.

Sagan om Radio Islam tycks vara oändlig. Ända sedan Ahmed Rami startade sin närradiostation 1987 har den rullat på: med artiklar, tv- och radioinslag samt naturligtvis den välbevakade rättegång 1990 där Rami av hovrätten dömdes till sex månaders fängelse för hets mot folkgrupp.

Sedan mitten av nittiotalet återfinns Radio Islam i full fart på internet, nu under adressen abbc.com. (Det finns också en av allt att döma seriös radiokanal vid namn radioislam.com.) Fram till 1997 var sajten registrerad på en Ahmed Rami, med ett postboxnummer i Stockholm. Efter att verksamheten uppmärksammats i medierna överfördes ägarebeviset till internetdomänen på bulvanen "American Islam Society" i Los Angeles. På dagens Radio Islam-sajt hittar man samma material som en gång ledde till den fällande domen mot Ahmed Rami - och värre.

Den som uppsöker hemsidan som novis skulle möjligen kunna duperas av den inramning av humanism man skapat. Startsidan pryds av devisen "Race? Only one human race". Det låter sympatiskt, tills man förstår att vi alla kanske inte räknas in under ordet "human". Redan på första sidan kan man också se att man lagt ut material på inte mindre än sexton olika språk. Det rör sig om ett enormt material som hela tiden fylls på.

Sajten ser amatörmässig ut och är tillverkad med hjälp av gratisprogram. Men rent retoriskt är det hela ganska skickligt gjort. Som många andra propagandamakare på webben vet man att arrangera sitt material i olika skal.

Längst ut på sajten hittar man således de humanistiska deviserna. Sedan följer pliktskyldiga bekännelser till en muslimsk tro och retoriska markeringar om att man vill stödja palestiniernas kamp för ett eget land: detta kan vi kalla för det andra skalet. Det rör sig om material som sällan uppdateras och upptar en liten del av textmassan. Pynt.

Därmed är vi inne vid centrum, merparten av sajtens utrymme. Som "Sions vises protokoll", vilket på olika språk presenteras som ett äkta dokument som skulle bevisa förekomsten av "an international Jewish conspiracy to undermine Christian institutions and pave the way for world domination". Vi har sedan två versioner av "judelistan" eller "uppslagsverket", där person efter person ur svenskt kulturliv och de politiska partierna förses med etiketten "jude", "smart jude", "judinna", "judisk kultperson", "framträdande judisk

profil". Talande nog innehåller listan "judemakt" ett stort antal människor som bevisligen, liksom jag själv, är minst sagt kritiska till dagens regering i Israel och dess politik gentemot palestinierna. Men det är nu en gång för alla inte vad Radio Islam handlar om.

"Kanske Hitler å sin sida kunde tacka judarna, eller snarare hatet de skapade, för att han och nazisterna kom till makten", står det i ingressen till den feta dossier där man upprepar nynazistiska påståenden om "de så kallade gaskamrarna" och lägger ut mängder av material av David Irving, Robert Faurisson och den kanadensiske nynazisten och ufologen Ernst Zündel: Ingen gasades i Auschwitz. De höga dödssiffrorna från koncentrationsläger som Dachau berodde på tyfusedemier.

Om nu någon fortfarande skulle vilja intala sig att Radio Islam främst ägnar sig åt palestiniernas sak rekommenderas vederbörande att se litet närmare på koden i själva startsidan. Det kan alla göra: varje webbläsare innehåller en funktion som heter "visa källa". Klickar man där visas hemsidan på skärmen som kod. Där hittar man de så kallade metataggarna - nyckelord som inte syns på skärmen i vanliga fall, men som sidans kodare lagt in för att de ska hittas av sökmotorer som Google. En pornografisk sajt lägger naturligtvis in ord som "sex" eller "tits". Vad hittar vi då bland metataggarna på abbc.com?

"Auschwitz Bergen-Belsen Majdanek Treblinka Dachau Sobibor Theresienstadt Mauthausen Vielle Taupe Sions Vises Protokoll"

Vidare: "Robert Faurisson Garaudy Revisionism Revisionnisme Revisionismus Förintelsen Holocaust Remer"

..."Remer" syftar på general Otto Ernst Remer, (d 1997) som ledde spaningarna efter de ansvariga för kupp försöket mot Hitler i juli 1944. Sedan de arresterats och avrättats belönades han med en hederspost i Hitlers personliga livvakt. Under slutet av sitt liv verkade han som aktiv Förintelseförnekare och är hjälte i dagens nynazistkretsar. En hyllningstext finns naturligtvis på abbc.com där man också har en idolbild på Remer - fotograferad tillsammans med Ahmed Rami. Och slutligen: Radio Islam är också webbvård åt den högerextrema ryska rörelsen Pamyat, vars krypin man hittar under abbc.com/pamyat: fullt av svartskjortor och marschmusik.

Nå? Varför bry sig? Webben är full av konstiga kufsidor.

Men det finns ett par underligheter i till exempel "juderegistret". Tittar man närmare på den enorma textmassan kan man undra vad vissa namn egentligen har där att göra. Till exempel den sedan tjugo år avlidne författaren Pär Lagerkvist. Eller den lika döda DN-journalisten Barbro "Bang" Alving. Eller den i år hundra år fyllda litteraturkritikern Erik Mesterton. Vad gör de här?

Svaret är att de återfinns i "juderegistrets" urkällor, två böcker som 1943 utgavs på det nazistiska förlaget Svea Rike. Nämligen "Bolsjevismen i Sverige" och "Vem är vem i Folkfronten ". Framför allt den senare boken har gott om överlappningar med Radio Islams "Index". Såväl Lagerkvist som Bang och Mesterton var kända antifascister. Radio Islams juderegister är varken mer eller mindre än det sätt på vilket den nazistiska rörelsen i Sverige förvaltar sina traditioner - och ser till att sprida kunskapen om vem man betraktar som "jude" eller "medlöpare". Den version av "Sions vises protokoll" som ligger ute på Radio Islam-sajten är också ord för ord identisk med den utgåva som kom ut på Svea Rike år 1942.

Det är inte minst här som det blir allvarligt. Sverige har en lag som omfattar "hets mot folkgrupp" och som förbjuder uttalanden varigenom någon hotar eller uttrycker missaktning för folkgrupp eller annan sådan grupp av personer med anspelning på ras, hudfärg, nationellt eller etniskt ursprung eller trosbekännelse.

- Yttranden som hotar eller uttrycker missaktning för viss folkgrupp kan inte urskuldats genom åberopande av yttrandefriheten, säger advokat Monique Wadsted på Magnusson Wahlin advokatbyrå, som för DN:s räkning granskat materialet. Vi läser ännu ett citat från inledningen till "judemakt"-sidan:

"Drömmen för judarna är ett samhälle där makten ligger hos judar och projudiska element och där icke-judarna ser upp till sina judiska herrar, men aldrig kommer på tanken att ifrågasätta den relation slav-herre som faktiskt inrättats. Och att få tillgång till den judiska gruppens privilegier, som en vanlig icke-jude, blir omöjligt enligt detta kastsystem, ett system som vi faktiskt redan nu börjar skönja framväxandet av."

- Detta är ett klart fall där uttalandet uttrycker missaktning för den judiska folkgruppen som sådan. Detta uttalande är tillräckligt för att döma för hets mot folkgrupp, slår Wadsted fast.

Den förundersökning mot abbc.com för hets mot folkgrupp, som just avslutats, pågick i tre år. I en intervju i Expressen i september 2002 beskrev Thomas Bodström sajtens verksamhet som "fruktansvärt upprörande" och tillade: "Jag tycker att det borde bli någon sorts slut på det." Det var ett drygt år sedan. Jag tar kontakt med åklagare Tora Holst som har hand om fallet och nu har lagens kvarnar börjat mala. Hon överväger att i januari åtala Ahmed Rami för hets mot folkgrupp.

- Jag har diskuterat saken med den franske åklagare, François Cordier, som processat angående hemsidan Radio Islam i Frankrike, säger Tora Holst. Vi har mycket likartade problem. Svårigheterna är att spåra de aktörer som faktiskt är ansvariga.

- Ett av problemen är att sidorna ligger på servrar i länder som USA, som har en annan syn på var gränserna för yttrandefriheten går än vi har i Sverige. Det innebär att vi inte får någon hjälp eller information därifrån. Vi får då använda oss av sedvanliga spaningsmetoder.

- De har också i viss mån givit utdelning. Ärendet påbörjades år 2000, och vi har hela tiden fått in nya anmälningar. Till svårigheterna hör att hemsidan är extremt stor - det skulle bli cirka 10 000 textsidor om man skrev ut allt.

Nu blir det troligtvis ett åtal i januari, men alldeles oavsett hur det går i rättssalen så finns det and-ra vägar att komma till rätta med abbc.com. Till att börja med kan vi slå fast att det inte är svårt att spåra var en viss dator eller hemsida befinner sig. Om det inte vore möjligt skulle den inte gå att hitta alls - vilket är propagandistens dilemma. Det gäller att maskera sig så väl som möjligt - och samtidigt vara tillgänglig.

Det visar sig att Radio Islam har ett nätverk med inte mindre än sex olika servrar där samma version av sajten ligger - försvinner en kan någon av de andra direkt ta över. Av de olika serverföretagen befinner sig fyra i USA, ett i Kanada och ett i Sydafrika.

Huvudsidan, abbc.com, finns hos företaget Cove Software Systems i Annapolis, Maryland. Och här hamnar vi i en veritabel digitalkloak. Cove Software har hittills utmärkt sig för två saker: Dels att man upplåter utrymme till spammare, alltså samvetslösa företag som dränker världen i skräppost om billig Viagra och penisförstoringar. Dels att man varit värd åt en misstänkt spridare av barnporr. Huvudmannen bakom företaget, Mike Shevenell, har efter barnporrskandalen stängt företaget utåt - ingen svarar på telefon och man går helt enkelt inte att kontakta. Jag ringer till sist upp den förra ekonomichefen som heter Maureen Richter. I samma ögonblick hon hör att jag kommer från en tidning i Sverige slänger hon på luren.

Huvudmannen bakom abbc.com har gjort sitt bästa för att skapa ett system som skall vara svårt att ta ned. Det betyder inte att man befinner sig utom räckhåll juridiskt. Alla dessa datorer förenas nämligen av sin adress: abbc.com.

Den person som sedan 1997 står som ägare av domänen abbc.com och alla dess kloner är en "Mohamed William", representant för en sammanslutning vid namn American Islam Society. Det är bara det att något sådant sällskap inte tycks existera. Alla länkar på internet till American Islam Society leder raka vägen till Radio Islam. Inga experter på amerikansk islam har hört talas om sällskapet. Det telefonnummer som "Mohamed William" lämnat i sin registrering leder till en person i Los Angeles med ett helt annat namn, som inget tycks ha med saken att göra.

Det hela är en typisk målvaktskonstruktion. Och här har man skaffat sig problem.

För att få en egen domän måste man vända sig till ett företag som innehar rättighet att registrera sådana. "Mohamed William" är kund hos Network Solutions (www.networksolutions.com), ett av världens största. Men läser man deras upplåtelsevillkor, som "William" ålagt sig att följa, finner man att han på två punkter bryter mot deras regler.

Kontraktets punkt fyra säger att man förbinder sig att lämna korrekta och aktuella uppgifter om vem man är och hur man skall kontaktas - annars kan företaget med omedelbar verkan säga upp innehavet.

Ännu tydligare är företagets "acceptable policy"-dokument (<http://www.networksolutions.com/en-US/legal/aup.jhtml>) som slår fast att man inte tillåter kunder att använda sitt domännamn till "hate propaganda" eller för att lägga ut material som är "threatening, abusive, harassing, defamatory" (hotfullt, stötande, trakasserande eller ärekränkande) - en fras som utformats för att täcka rasistiskt material. Det verkar som om "Mohamed William" råkat göra ett dubbelfel.

Jag ringer upp Network Solutions huvudkontor och talar en stund med en tjänsteman med det lätt osannolika namnet Brian Cute.

- Vi följer naturligtvis våra egna förordningar, säger han. Network Solutions kan inte och bör inte ta ansvar för innehållet på enskilda sajter: vi registrerar domäner och är inget webbhotell. Men får vi en anmälan är vi skyldiga att undersöka om registranterna efterlever de regler de åtagit sig att följa. Annars drabbar det till sist vårt företag.

Vilken sekund som helst kan någon alltså anmäla "Mohamed William" hos Network Solutions, till exempel till deras klagomur, abuse@networksolutions.com. Ligger det det allra minsta i kritiken slocknar abbc.com för gott.

Nere på den digitala offentlighetens botten finns det gott om ögonlösa, bleka kreatur, pornografer av mer eller mindre perverterat slag, spammare utan skrupler som utnyttjar människors alla nojor. Men det värsta i undervegetationen är hatkulturen. Det finns sidor om att döda bögar, det finns sidor för dem som hatar feminister eller bara kvinnor i allmänhet, för dem som hatar svarta, vita, kristna, vänster eller höger. Och så finns det de som hatar judar.

[Abbc.com](http://abbc.com) hör till den här kulturen. Och den är en av de värsta - den är omfångsrik, den har resurser, den når långt. Den gör sitt bästa för att suddas ut gränsen mellan kritik av statens Israels nuvarande politik och blint hatande antisemitism, den gör sitt bästa för att på ett försåtligt vis koppla samman islam och nazism, den gör allt för att öppna portarna till det europeiska trettioåret och de döda avgrundsidéernas sophög.

Det finns också en annan orsak att hålla noga reda på vad som sker på webben. Utvecklingen har nått dithän att den är ledande i opinionsbildningen. Det är sant att där finns en mångfald av tankeriktningar som aldrig skulle överleva ute i andra delar av verkligheten - men det som dyker upp i andra medier har alltid först funnits på webben.

Man kan ropa på lagstiftning. I vissa fall är det befogat, när det gäller hatkulturens värsta avarter. Men långt innan man gör det bör man fråga sig vilka andra vägar som är framkomliga.

Det skulle alltså vara fullt möjligt att släcka ned abbc.com inom en snar framtid. Det räcker med att skriva några brev. Sedan skulle just den här sajten och dess variant av hatkultur vara hemlös ett tag. De skulle dyka upp någonstans igen, men det skulle kosta arbete. Och de skulle gå att finna på nytt.

Ola Larsmo

Dagens Nyheter.Kultur, Publicerad 18 december 2003

<<http://www.dn.se/DNet/jsp/polopoly.jsp?d=1058&a=215579>>

Ahmed Rami åtalas inte för hets mot folkgrupp

Radio Islams grundare Ahmed Rami åtalas inte för hets mot folkgrupp.

Åklagare Tora Holst har beslutat att lägga ner förundersökningen som bland annat handlade om att Rami misstänktes vara ansvarig för antijudisk information på Radio Islams hemsida på internet. Flera tusen personer har namngetts på hemsidan och påståtts ingå i en "judisk maffia som styr Sverige".

I det skriftliga beslutet att lägga ner förundersökningen skriver Tora Holst att Ahmed Rami är ideologen bakom texterna men att han förnekar all inblandning i att hans texter sprids på internet. Exakt vilken roll Rami har i konstruktionen av hemsidan och vilket ansvar han har för informationen på den har varit omöjligt att reda ut, enligt Tora Holst. (TT)

Dagen, 29 juin 2004

<<http://www.dagen.com/nyheter/artikel.asp?ID=65719>>

+++++

Informations et commentaires tirés du site **aaargh**

<<http://aaargh-international.org/fran/actu/actu04/actu0408.html>> (version Web)

La version PDF se trouve aux adresses suivantes:

<<http://conseilsderevision.tripod.com>>

<<http://aaargh-international/fran/livres4/cr0408.pdf>>

LES AUTRES PUBLICATIONS MENSUELLES DE L'AAARGH

<http://www.geocities.com/ilrestodelsiclo>

El Paso del Ebro

Das kausale Nexusblatt

The Revisionist Clarion

Il Resto del Siculo

La Gazette du Golfe et des banlieues (multilingual)